

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

EDUCATION

01

SOCIAL

01

ECONOMIE

01

ADMINISTRATION

13

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

RURAL

09

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@arp.cm, Web:www.arp.cm

### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arp.cm

N° 1704

13 Décembre 2018

13 December 2018

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



**SOMMAIRE****# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">015/AONO/C.MERI/CIPM/TBEC/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/C MERI/CIPM/BEC/2018 DU 07/12/2018. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE MERI ET LA REHABILITATION DE L'ANCIEN BATIMENT.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE MERI-EXERCICE 2018
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2018

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">016/AONO/C.MERICIPM/AG/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATION OUVERT N°016/AONO/C.MERI/CIPM/AG/2018 DU 07/12/2018. EN PROCEDURE D'URGENCE DU POUR LA FOURNITURE D'UN PICK UP 4X4 A LA COMMUNE DE MERI ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2018
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2018

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">032/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 1 2 DEC 2018 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	16-01-2019

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">65/AONO/CIPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO000065/AONO/ART/CIPM/2018 DU 11 DECEMBRE 2018 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE (2019 ET 2020) DES POLICES D'ASSURANCES EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	10-01-2019

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">113/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 07/12/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 113 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 07/12/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU BATIMENT ET DE LA CLOTURE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ADAMAQUA.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 467 05 44 11 110 2220. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	03-01-2019

## # RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	<a href="#">031 /AOIO/MPT/CEP-CAB/CSPM/2018 DU 07 DEC 2018</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°00000031 /AOIO/MPT/CEP-CAB/CSPM/2018 DU 07 DEC 2018 POUR L'EQUIPEMENT DES LOCAUX D'ARCHIVES DE LA CAMPOST« EN DEUX LOTS »PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-01-2019

7	Reference	<a href="#">47/18/DCO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 47/18/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE TROIS LOTS DE CONSOMMABLES POUR LES EGRENAGES DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-01-2019

8	Reference	<a href="#">48/18/DCO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°48/18/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE CONSOMMABLES POUR LA DIRECTION INDUSTRIELLE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-01-2019

9	Reference	<a href="#">109/ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA40/DETROA42</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°109/ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA40/DETROA42 DU 30 NOVEMBRE 2018 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CERTAINS PONTS ET DE LEURS ACCES SUR LE RESEAU NATIONAL.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-01-2019

10	Reference	<a href="#">010/A/J09/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF N°010/A/J09/SAEF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/DAONO/CDPM-NM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO - EKOKO DANS L'ARRONDISSEMNT DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU(PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

11	Reference	<a href="#">2018/68/UN/R/SG/DIPD/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2018/68/UN/R/SG/DIPD/2018 DU 13 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT INFRACTUEUX DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°2018/012/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 09 OCTOBRE 2018, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISÉ DE 30 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRI.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">012/A/J09/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°012/A/J09/SAEF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/DAONO/CDPM-NM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : INTER RN10 MEKONG-ENVOM-MEBOLASSI 6,5 KM, DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE)  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">2018/66/UN/R/SG/DIPD/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2018/66/UN/R/SG/DIPD/2018 DU 13 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT INFRACTUEUX DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°2018/011/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 09 OCTOBRE 2018, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISÉ DE 30 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE POUR L'ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ À BERTOUA.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">5308-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUEN° 5308 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 14/09/2018  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1876 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/12/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 1876 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/12/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 74/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 14/09/ 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINTP (EXERCICES 2018 ET SUIVANTS). IMPUTATION: 52 36 467 03 33 00 20 2250 ;  <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/C/C0B/ CIPM/ 2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°005/C/C0B/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/COB/CIPM/2017 DU 05 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">15/C/CO/J03.04/CAB/2018 DU 12/12/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE NO15/C/CO/J03.04/CAB/2018 DU 12/12/2018PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU16 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2018  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**18**

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°06/18/DC/CSPH/CIPM DU 07 NOVEMBRE 2018 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CSPH.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**19**

Reference [5308-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 5308 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 14/09/2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**20**

Reference [005/C/C0B/ CIPM/ 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/C0B/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/COB/CIPM/2017 DU 05 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**21**

Reference [1056/18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°1056/18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DES ENGIN DE PISTE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**22**

Reference [003/DA/K25/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, AUTORITÉ CONTRACTANTECOMMUNIQUE :LES ETS CIPD, BP MARQUA, SOUMISSIONNAIRE DES PROJETS INSCRITSDANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2018, SONTDÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE L'ÉLECTRIFICATION DUCETIC DE KARTOUA, ARRONDISSEMENT DE VELE, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE CI-DESSUS DÉSIGNÉE EST PRIÉE DEDE PRENDRE ATTACHE AVEC LA STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DESMARCHÉS PUBLICS DE LA PRÉFECTURE DE YAGOUA.PAR AILLEURS, LES RESPONSABLES DES ENTREPRISES NON RETENUES SONT PRIÉSDÉ PASSER RETIRER LEURS OFFRES DANS UN DÉLAI DE QUINZE (15) JOURS. PASSÉ CEDÉLAI, CES OFFRES SERONT PUREMENT ET SIMPLEMENT DÉTRUITES.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/DA/K25/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : LES ETS NASSARA, BP 158 YAGOUA, SOUMISSIONNAIRE DES PROJETS INSCRITS DANS LE CADRE DU BUDGET FONDS ROUTIER DE L'EXERCICE 2018 ET SUIVANTS, SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RÉSEAU NATIONAL BITUMÉ, DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE CI-DESSUS DÉSIGNÉE EST PRIÉE DE PRENDRE ATTACHE AVEC LA STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHÉS PUBLICS DE LA PRÉFECTURE DE YAGOUA. PAR AILLEURS, LES RESPONSABLES DES ENTREPRISES NON RETENUES SONT PRIÉS DE PASSER RETIRER LEURS OFFRES DANS UN DÉLAI DE QUINZE (15) JOURS. PASSÉ CE DÉLAI, CES OFFRES SERONT PUREMENT ET SIMPLEMENT DÉTRUITES.</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/DA/K25/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : LES CIPD, BP MARQUA, SOUMISSIONNAIRE DES PROJETS INSCRITS DANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2018, SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE À BARKAYA, ARRONDISSEMENT DE KAIKAI, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE CI-DESSUS DÉSIGNÉE EST PRIÉE DE PRENDRE ATTACHE AVEC LA STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHÉS PUBLICS DE LA PRÉFECTURE DE YAGOUA. PAR AILLEURS, LES RESPONSABLES DES ENTREPRISES NON RETENUES SONT PRIÉS DE PASSER RETIRER LEURS OFFRES DANS UN DÉLAI DE QUINZE (15) JOURS. PASSÉ CE DÉLAI, CES OFFRES SERONT PUREMENT ET SIMPLEMENT DÉTRUITES.</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">384 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/12/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION N° 384 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/12/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 74/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 14/09/ 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINTP (EXERCICES 2018 ET SUIVANTS) IMPUTATION: 52 36 467 03 33 00 20 2250 ;</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/C/C0B/ CIPM/ 2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION N°005/C/C0B/ CIPM/ 2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/COB/CIPM/2018 DU 05 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALALE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE,</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0517/CSPH/DAC/SMIM/BMAR</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION N°0517/CSPH/DAC/SMIM/BMAR DU 12 DECEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE CFAO TECHNOLOGIES DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CSPH.</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00000068/DM/CO/J03.04/CAB/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°00000068/DM/CO/J03.04/CAB/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/J09/SAEF</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°011/J09/SAEF DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°012/DAO/CDPM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE) <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/AD/LANAVET/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> REMISE DES OFFRES AU LIEU DE : CHAQUE OFFRE RÉDIGÉE EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS EN SIX (06) EXEMPLAIRES DONT UN ORIGINAL ET CINQ (05) COPIES MARQUÉES COMME TELS, DEVRA PARVENIR AU LANAVET À GAROUA - BOKIÉ, AU PLUS TARD LE 13/12/2018 À 09 HEURES...LIRE PLUTÔT : CHAQUE OFFRE RÉDIGÉE EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS EN SIX (06) EXEMPLAIRES DONT UN ORIGINAL ET CINQ (05) COPIES MARQUÉES COMME TELS, DEVRA PARVENIR AU LANAVET À GAROUA - BOKIÉ, AU PLUS TARD LE 18/12/2018 À 09 HEURES. L'OUVERTURE DES PLIS AU LIEU DE : L'OUVERTURE DES OFFRES SE FERA EN UN SEUL TEMPS AU LANAVET SIS À BOKIÉ LE 13/12/2018 À 10 HEURES...LIRE PLUTÔT : L'OUVERTURE DES OFFRES SE FERA EN UN SEUL TEMPS AU LANAVET SIS À BOKIÉ LE 18/12/2018 À 10 HEURES...CRITERES ESSENTIELS <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 00002 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**34**

Reference [002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**35**

Reference [002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**36**

Reference [002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

# COMMUNE DE MÉRÉ

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/C  
MÉRI/CIPM/BEC/2018 DU 07/12/2018. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE  
DE MÉRÉ ET LA REHABILITATION DE L'ANCIEN BATIMENTFINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM  
/COMMUNE DE MÉRÉ-EXERCICE 2018**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la commune de MÉRÉ, Autorité Contractante, lance un avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de L'HOTEL DE VILLE DE MÉRÉ, Département du DIAMARE, Région de L'EXTREME - NORD, ainsi que la réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'Hôtel de ville.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à : La construction d'un bâtiment R+1 d'une surface bâtie au sol de 272 m<sup>2</sup> ; La réhabilitation du bâtiment existant de l'Hôtel de ville (pose des portes et fenêtres en aluminium, plafonnage, peinture, carreaux,VRD) ; Pour un coût prévisionnel de 137.200.000 FCfa? Les différents corps d'état se déclinent comme suit :

- L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;

- Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes étendues, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;

- Le second œuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, couvres joints plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des portes et baies, gardes corps, châssis des ouvrants et vitrerie, électricité et éclairage, plomberie et sanitaires, revêtements sols et murs, peintures, climatisation, etc.) toutes sujétions comprises.

## 3. Cout Prévisionnel

**137.200.000FCfa**

## 4. Allotissement

**Lot unique**

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine des BTP et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/Commune de MÉRÉ, Exercice 2018. Pour un coût prévisionnel de **137.200.000 FCfa**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la commune de MERI BP 23, Téléphone : 699 80 44 37 dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la commune de MERI BP 23, Téléphone : 699 80 44 37 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **Cent mille (100.000) francs CFA**, au titre des frais d'acquisition du DAO payable à la recette Municipale de MERI.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies, devra parvenir sous pli fermé à la commune de MERI, au plus tard le **28/12/2018 à 10 heures précises** et devra porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 015/AONO/C MERI/CIPM/BEC/2018 du 07/12/2018. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE MERI ET LA REHABILITATION DE L'ANCIEN BATIMENT "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **huit (08) mois**, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **deux millions huit cent mille (2.800.000) Francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou un organisme financier ou organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **28/12/2018 à 11 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de MERI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 10. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

#### A. Critères éliminatoires

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) faible capacité financière ;
- 4) Absence du CCAP paraphé et signé et daté à la dernière page ;
- 5) Absence de la caution bancaire ;

#### B. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) présentation générale de l'offre : oui/non
- 2) conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP : oui/non
- 3) Compréhension du projet et organisation : oui/non
- 4) Planning et délai de livraison. : oui/non
- 5) références dans les travaux similaires : oui/non
- 6) Expérience du personnel : oui/non
- 7) Moyens logistiques : oui/non
- 8) capacité financière ; oui/non.

**Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de «oui» supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.**

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la commune de MERI, BP 23 Meri. Tel: 699.80.44.37 dès publication du présent avis.

*MAROUA le 7 Décembre 2018*

*Le MAIRE*

***EL HADJ HAMAWA WASSILI***

# COMMUNE DE MÉRI

**APPEL D'OFFRES NATION OUVERT N°016/AONO/C.MERI/CIPM/AG/2018. EN PROCEDURE D'URGENCE DU POUR LA FOURNITURE D'UN PICK UP 4X4 A LA COMMUNE DE MERI ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2018**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de la Commune de MERI, Exercice 2018 ; Le Maire de la commune de Meri, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert, en Procédure d'Urgence, pour la fourniture d'un véhicule 4\*4 de type pick-up double cabine à la Commune de MERI ; Département du DIAMARE ; Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'Offres comprennent notamment : l'achat, le transport, la fourniture, les essais ou test de fonctionnalité et la réception. Ce véhicule devra avoir les caractéristiques suivantes :

N°	Désignation	Caractéristiques
	Type de moteur	3.0 L. Moteur Atmosphérique
	Carburant	Diesel
	Empattement minimal	3000-3100 mm
	Garde au sol	> 265 mm
	Cylindrée minimale	2986 CC
	Puissance fiscale	9-10 CV
	Capacité du réservoir	80 litres
	Rayon de braquage	> 6.2 m
	Nombre de place	5
	Sécurité	Protection antivol
	Couleur	gris foncé ou Bleu marine ou blanche

## 3. Cout Prévisionnel

**Vingt Cinq Million (25 000 000) de Francs CFA.**

## 4. Allotissement

Lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires installés ou ayant une représentation avérée en République du Cameroun. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les concessionnaires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celui pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le FEICOM, Exercice 2018, pour un coût estimatif TTC de **Vingt Cinq Million (25 000 000) de Francs CFA.**

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la commune de MERI, au numéro de téléphone : 699.80.44.37 BP 23 Meri ; EMail ; hwassili55@yahoo.fr

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MERI, au numéro de téléphone : 699 80 44 37 BP 23 Meri; E-Mail : hwassili55@yahoo.fr: dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MERI d'une somme non remboursable de **trente-mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Meri, au plus tard le **28/12/2018 à 10 heures**, heure locale et devra oorter la mention :  
« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/C MERI/CIPM/AI/2018 DU 07/12/2018. En procédure d'urgence du pour lafourniture d'UN PICK UP 4X4 A LACOMMUNE DE MERI ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD** » **FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/EXERCICE 2018 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

**Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est d'**un (01) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la fourniture.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé(e) par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500.000 FCFA (Cinq Cent mille) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé(e) par le Ministère en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le **28/12/2018 à 11 heures très précises** par la Commission de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de MERI, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne au plus (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 13. Evaluation des Offres

#### 13.1. Critères éliminatoires

-Offre non conforme aux conditions fixées par le DAO ;

-Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;

-Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

-Absence de manuel d'entretien et d'utilisation, de catalogue de pièces de rechange, de notice de fonctionnement, de manuel de conduite, (en français/anglais), d'extincteur d'une trousse à outils de bord ;

-Non-respect des spécifications techniques du DAO ;

-Non-respect du délai de livraison ;

-Non production de sous-détails des prix ;

-Absence d'une attestation de non exclusion des Marchés Publics ;

-Absence de la caution de soumission ;

#### 13.2. Principaux critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (oui ou non) porteront sur :

-La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions) Oui/Non

-Les références du fournisseur ces trois dernières années (En général et dans les fournitures similaires) Oui/Non

-L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement Oui/Non

-Le programme de livraison du véhicule Oui/Non - Les plans de charge annuel 2017 et celui prévisionnel 2018 Oui/Non

-Le service après-vente Oui/Non

-Certificat de garantie établie par le fabricant/fournisseur Oui/Non

Le certificat de visite du site Oui/Non Ces critères techniques de qualification seront déclinés en **soixante-quatorze (74) souscritères** ; de sorte que la non-obtention d'au moins **52 oui sur 74** entraîne l'élimination du soumissionnaire, (cf. grille de notation titre 1 à titre 10)

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Meri , attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la commune de MERI, au numéro de téléphone 699.80.44.37, BP 23 Meri, E-Mail: hwassili55(5)yahoo.fr dès publication du présent avis.

MAROUA le 7 Décembre 2018

Le MAIRE

**EL HADJ HAMAWA WASSILI**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018  
DU 1 2 DEC 2018 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA  
CAMWATERFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des imprimés commerciaux à la CAMWATER.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture des imprimés commerciaux à la CAMWATER.

Les spécifications techniques de la fourniture sont contenues dans le descriptif de la fourniture (pièce N°05, du présent DAO).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel ces prestations à l'issue des études préalables est de **350 000 000 ( Trois cent cinquante millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

## 4. Allotissement

Les prestations sont réalisées en **un lot unique.**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux fournisseurs d'imprimés commerciaux installés au Cameroun

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la Camwater.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être consulté aux heures ouvrables dans les services des Marchés de la Division Suivi des Affaires juridiques et des Marchés à l'Immeuble Siège de la CAMWATER, porte 101 ou NB 02, Boite Postale 524, Tel (00237) 233 42 87 11, Fax (00237) 233 43 72 70.

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être retiré à partir de 7h30 jusqu'à 16 heures locales, chaque jour ouvrable dans les services des Marchés de la Division des Affaires juridiques et des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER porte 101 ou NB 02, Boite Postale 524 C\_A, Tel (00237) 233 42 87 11/ 233 42 87 12, Fax (00237) 233 43 72 70.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **100 000 (Cent Mille) Francs CFA** payable au compte N° 10001 06800 346826 00001-28 au profit de CAMWATER à la BICEC.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée ou y être déposée contre récépissé, au plus **tard le 16 Janvier 2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
032/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU  
12 DEC 2018 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER  
en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'offres est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **7000 000** (Sept millions) Francs CFA, et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises au dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Pièces administratives des Offres techniques et financières se fera en un (01) temps à la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) le **16 JANVIER 2018 à 12h00 heures**, heure locale, dans la salle de conférence du 3ème étage de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon le système binaire oui ou non

### Critères éliminatoires

- Ces critères sont les suivants :
- Absence d'une pièce exigée dans le(s) dossier(s) administratif et ou financier du DAO;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s)
- Non validation d'au moins 75% de tous les sous-critères de qualification ;
- Absence d'un certificat d'origine signé du fabricant
- Un engagement sur l'honneur de bonne livraison signée du soumissionnaire conforme à la commande.

### Critères essentiels

Les sous-critères d'évaluation porteront sur les aspects ci-après :

- La présentation générale de l'offre
- Caractéristiques du matériel proposé ;
- Les références des prestations similaires réalisées ;
- La capacité de préfinancement ;
- Le délai de livraison proposé.

## 15. Attribution

Le détail des sous-critères est contenu dans la grille d'évaluation du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères techniques et administratifs requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables, bureaux : 101, 304 et NB02 de l'immeuble Siège de la CAMWATER, BP : 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 89 81/ Fox (237) 33 42 89 81. Email : [gabrielbenaono@yahoo.fr](mailto:gabrielbenaono@yahoo.fr)

*DOUALA le 12 Décembre 2018*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***BOLENGA GERVAIS***

# AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO000065/AONO/ART/CIPM/2018 DU 11 DECEMBRE 2018  
POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE (2019 ET 2020) DES POLICES D'ASSURANCES EN DEUX (02) LOTS  
INDEPENDANTS À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) EN PROCEDURE  
D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
670 410

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription biennale des polices d'assurances en deux (02) lots indépendants au titre des exercices 2019 et 2020.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en deux (02) lots indépendants :

- Lot 1 : Assurance des stations mobiles et des équipements portables de contrôle du spectre des fréquences** ;
- Lot 2 : Assurance des stations fixes de contrôle du spectre des fréquences.**

La consistance de ces prestations de chaque lot du présent DAO est détaillée dans les Termes de Référence (TDR).

## 3. Cout Prévisionnel

Pour la période de couverture de dix-huit (18) mois, le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **315 750 000** (Trois cent quinze millions sept cent cinquante mille francs) FCFA TTC, soit :

**Lot 1 : 209 555 655 F CFA TTC**

**Lot 2 : 106 194 345 F CFA TTC**

## 4. Allotissement

Les prestations à exécuter sont réparties en deux (02) lots indépendants comme suit :

- Lot 1 : Assurance des stations mobiles et des équipements portables de contrôle du spectre des fréquences** ;
- Lot 2 : Assurance des stations fixes de contrôle du spectre des fréquences**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux sociétés d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ART des exercices 2019 et suivants, imputation budgétaire 670 410 « Assurances véhicules et équipement technique ».

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1<sup>er</sup>) étage de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : 2 22 23 03 80/ 2 22 23 23 30, fax : 2 22 23 37 48, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1<sup>er</sup>) étage de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : 2 22 23 03 80/ 2 22 23 23 30, fax : 2 22 23 37 48, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 F CFA (cent cinquante mille francs CFA)**, au titre des frais de dossier, au **compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988** de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans les Agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang.

La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en 07 exemplaires dont l'original et 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, sise **au premier (1<sup>er</sup>) étage de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**, BP : 6132 Yaoundé au plus tard le **10 Janvier 2019 à 9 heures**, heure locale sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :  
**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000065/AONO/ART/CIPM/2018 DU 11 DECEMBRE 2018 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE (2019 ET 2020) DES POLICES D'ASSURANCES EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, LOT N° (ART) EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 10. Delai de Livraison

La période de couverture est de dix-huit (18) mois répartis comme suit :  
Tranche ferme : du 1<sup>er</sup> février 2019 à zéro heure au 31 décembre 2019 à minuit ;  
Tranche conditionnelle : du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à zéro heure au 29 juin 2020 à minuit.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Lesdites cautions sont réparties ainsi qu'il suit:

N°	Désignation	Montant
1.	Lot 1 : Assurance des stations mobiles et des équipements portables de contrôle du spectre des fréquences	4 000 000 F CFA
1.	Lot 2: Assurance des stations fixes de contrôle du spectre des fréquences	2 000 000 F CFA

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 10 Janvier 2019 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ART **au premier (1<sup>er</sup>) étage de l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires (Pour tous les lots)

Dossier administratif incomplet après le délai de 48 heures ;  
Absence de la caution de soumission ;  
Pièce administrative non conforme après le délai de 48 heures ;  
Document falsifié ou fausse déclaration ;  
Absence d'agrément délivré par le Ministère en charge des Finances ;  
Absence de l'Attestation d'Adhésion aux dispositions du Code des assurances CIMA ;  
Omission d'un prix unitaire quantifié ;

- Note Technique inférieure à 70 % de oui.

### Critères essentiels (Pour tous les lots)

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :  
Présentation générale de l'offre ;  
Références du soumissionnaire dans le domaine des assurances ;  
Description détaillée des garanties offertes ;  
Modalités de règlement des sinistres ;  
Capacités technique et financière ;  
Représentativité territoriale au Cameroun.  
Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 15. Attribution

L'Assureur retenu sera choisi selon la méthode du moins disant conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART sise à l'immeuble « Le CRISTAL » face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, B.P : 6132 Yaoundé, Tél : 222 23 03 80/ 222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48.

YAOUNDE le 11 Décembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ZOO ZAME Philemon**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 113 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 07/12/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU BATIMENT ET DE LA CLOTURE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 467 05 44 11 110 2220. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
36 467 05 44 11 110 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la campagne de construction des bâtiments et des clôtures des Délégations Régionales des travaux Publics pour l'exercice 2018, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'achèvement du bâtiment et de la clôture devant abriter les services de la Délégation Régionale des Travaux Publics de l'Adamaoua

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'achèvement des travaux de construction de la Délégation Régionale concernée. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Lot 1	Lot 2
● Travaux préparatoires;	● Travaux préparatoires ;
● ouvrages en béton armé et enduit ;	● Terrassement ;
● revêtement ;	● Fondations;
● étanchéité ;	● Maçonnerie et élévation;
● plomberie sanitaire ;	● Menuiserie métallique;
● électricité ;	● Revêtement ;
● menuiserie métallique et bois ;	● Peinture.
● peinture ;	
● VRD.	

## 3. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux (02) lots comme suit :

N° du lot	Région	Département	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC
-----------	--------	-------------	---------------------	--------------	-------------------------

Lot 1	ADAMAOUA	VINA	travaux d'achèvement du bâtiment devant abriter les services Délégation Régionale des Travaux Publics de l'Adamaoua	03	220 538 386
Lot 2			travaux d'achèvement de la clôture de la Délégation Régionale des Travaux Publics de l'Adamaoua	02	94 728 444
<b>TOTAL</b>					<b>315 226 830</b>

#### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2018 et Suivants, **Imputation : 36 467 05 44 11 110 2220.**

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent cinquante (150 000) mille franc CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

#### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, au plus tard le 03/01/2019 à 13 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 113 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 07/12/2018  
 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'achèvement du bâtiment et de la clôture devant abriter les services de la Délégation Régionale des Travaux Publics de l'Adamaoua.  
 Financement : BIP MINTP, Exercices 2018 et suivants.  
 Imputation : 36 467 05 44 11 110 2220 »

## 9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **03 mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maitre d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maitre d'Ouvrage qui est le Ministre des Travaux Publics.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	trois million cinq cent mille (3 500 000) FCFA
Lot 2	Un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies c Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives de

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 03/01/2019 dès 14 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle siégeant à la salle de réunion de ladite commission sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- **1<sup>er</sup> étape:** Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- **2<sup>eme</sup> étape:** Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- **3<sup>ème</sup> étape:** Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Absence après un délai de 48 heures après la notification à l'entreprise, d'au moins une des pièces du dossier administratif à
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après la notification à l'entreprise, d'au moins une des pièces du dossier adminis
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non conformité de l'une des pièces suivantes ;

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Une note d'organisation et méthodologie ;
- Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 70 000 000 (soixante dix millions) de FCFA pour le l

- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettre
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).

- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

- h) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 09 critères sur l'ensemble des 12 critères essentiels.

### 2- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 12 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 05 critères ;

- b) Le matériel à mobiliser sur 3 critères ;

- c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;

- d) La Visite des lieux sur 01 critère ;

- e) Rapport documenté de visite de site 01 critère.

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administrati  
Tout soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un sol lot

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date initiale fixée pour la re

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-D  
l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spé

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°00000031 /AOIO/MPT/CEP-CAB/CSPM/2018 DU 07  
DEC 2018 POUR L'EQUIPEMENT DES LOCAUX D'ARCHIVES DE LA CAMPOST « EN DEUX LOTS  
»PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)  
**IMPUTATION**  
2000130013831

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Central African Backbone, le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres International Ouvert pour l'«EQUIPEMENT DES LOCAUX D'ARCHIVES A LA CAMPOST».

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

La fourniture des équipements, le transport, la manutention et la mise en service. Il s'agit spécifiquement de:

- Fournir et installer des déshumidificateurs ;
- Fournir et installer des rayonnages fixes et mobiles ;
- Fournir des boîtes d'archives ;
- Fournir et installer le matériel informatique et réseau

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de : Deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cent vingt-cinq mille (298 125 000) Francs CFA TTC, reparti ainsi qu'il suit :

N° du lot	Description du Lot	Montant prévisionnel en FCFA TTC
1	Fourniture et installation des rayonnages métalliques	178 875 000
2	Fourniture et installation des boîtes d'archives, des déshumidificateurs et de matériel informatique	119 250 000

## 4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en deux (02) lots ci-après définis :

**LOT 1** : Fourniture et installation des rayonnages métalliques

<b>RAYONNAGES METALLIQUES MOBILES</b>	
STRUCTURE	Rayonnage mobile (en mètres linéaires)
Centre National d'archivage	1300
<b>RAYONNAGES METALLIQUES FIXES</b>	
Structure	Rayonnage fixe (en mètres linéaires)
Centre Inter-régional d'archivage du centre	968
Centre Inter-régional d'archivage du Nord	408
Centre Inter-régional d'archivage du Littoral	788

**LOT 2** : Fourniture des boîtes d'archives, des déshumidificateurs et de matériel informatique

Boîtes d'archives

<b>MATERIEL DE CONSERVATION APPROPRIE (BOITES D'ARCHIVES)</b>	
Structure	Nombre de boîtes d'archives
Centre National d'archivage Yaoundé	13000
Centre Inter-régional d'archivage du centre	9680
Centre Inter-régional d'archivage du Nord	4080
Centre Inter-régional d'archivage du Littoral	7880

## Matériel informatique et électrique

Matériel nécessaire	QUANTITE
Ordinateur complet	40
fiche multiple (05 ports)	8
Onduleur 3KVA	3
Onduleur 12KVA	1
Prise murale électrique	40
Switch	4

## EQUIPEMENTS DE CABLAGE

Matériel nécessaire	Quantité
Carton de câble RJ45 blindé. Cat 5è 100/1000 MBPS (300m)	4
Connecteur RJ45	300
Goulottes mural 3x3	40
CHEVILLES DE 8	4
Paquets de vis de 8	4
Prise murale double ports	40

## - Déshumidificateurs

Structure	Quantité totale par centre	
Centre National d'archivage	6	
Centre Inter-régional d'archivage du centre	4	
Centre Inter-régional d'archivage du Nord	3	
Centre Inter-régional d'archivage du Littoral	4	

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire national.

## 6. Financement

Les prestations objet du Présent Appel d'Offres sont financées par les fonds de contrepartie de l'Etat du Cameroun 2018 du prêt **BAD N° 2000130013831**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté de lundi à vendredi entre 08h-17h à la Cellule d'exécution du Projet CAB, sise derrière la Poste Centrale BP : 6061 Yaoundé Téléphone : (237) 222 23 55 16 Courriel (e-mail) : [bissombipierre@yahoo.fr](mailto:bissombipierre@yahoo.fr) avec copie à [ahmay77@yahoo.fr](mailto:ahmay77@yahoo.fr) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule d'exécution du Projet CAB, sise derrière la Poste Centrale BP : 6061 Yaoundé Téléphone : (237) 222 23 55 16 Courriel (e-mail) : [bissombipierre@yahoo.fr](mailto:bissombipierre@yahoo.fr) avec copie à [ahmay77@yahoo.fr](mailto:ahmay77@yahoo.fr) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : **cent dix mille (110 000) Francs CFA**, payable dans le Compte spécial CAS- ARMP n° 335988 à la BICEC

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Cellule d'exécution du Projet CAB sise derrière Poste la Centrale, au plus tard **le 29 JAN 2019 à 13 Heure** et devra porter la mention :

*Avis d'Appel d'Offres International Ouvert N° /AOIO/MPT/CEP-  
CAB/CSPM/2018 DU  
POUR L'EQUIPEMENT DES LOCAUX D'ARCHIVES DE LA CAMPOST  
EN DEUX (02) LOTS  
Financement : Fonds de Contrepartie 2018 du Prêt BAD N° 2000130013831  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de cent vingt (120) jours pour chaque lot.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre ou une compagnie d'assurances habilitée à émettre des cautions de soumission et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO, d'un montant ainsi décrit par lot :

N° du lot	Description du Lot	Montant de la caution de soumission en FCFA
1	Fourniture et installation des rayonnages métalliques	3 577 500
2	Fourniture et installation des boîtes d'archives, des déshumidificateurs et de matériel informatique	2 385 000

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques et financières aura lieu **le 29 JAN 2019 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du projet CAB dans la salle de réunions sise derrière Poste Centrale BP : 6061 Yaoundé Téléphone : (237) 222 23 55 01/677 55 10 97

La participation à l'ouverture des plis est restreinte aux représentants des soumissionnaires, et le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01), même en cas de groupement d'entreprise.

## 14. Critères d'évaluation

## 1. Critères éliminatoires

Le non-respect de l'un des critères ci-après entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de 48 heures accordé à l'issue de la séance de dépouillement ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Le non-respect de 2 critères essentiels ;
- Absence de Déclaration sur l'honneur de non abandon et de la non défaillance dans l'exécution des marchés suivant modèle joint ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures des fournitures (voir spécifications techniques page 76) ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant pour :

**Lot1** : rayonnages, **Lot2** : ordinateurs, onduleurs, deshumificateurs;

- Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément du distributeur agréé par le fabricant pour les ordinateurs.

## 2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- a) Surface financière (attestation de solvabilité suivant modèle joint) : Au moins égale à 60 000 000 Fcfa pour le lot 1 et 40 000 000 Fcfa pour le lot2 ;
- b) Références du soumissionnaire dans les prestations similaires au moins deux (02) marchés similaires pour chacun des lots. Lot1 : rayonnages, Lot2 : ordinateurs, onduleurs, deshumificateurs, exécutés au cours des cinq dernières années en tant qu'entrepreneur principal d'une valeur minimale cumulée de 100 000 000 Francs CFA pour le lot1 et 75 000 000 Fcfa pour le lot2;
- c) L'expérience du personnel d'encadrement ;

LOT	poste	QUALIFICATIONS REQUISES
LOT 1 : Fourniture et installation des rayonnages métalliques	Conducteur des travaux	Ingénieur de travaux (Bac + 3) de génie mécanique ou équivalent, trois (03) ans d'expérience dans les constructions métalliques
LOT 2 : Fourniture et installation du matériel informatique	Chef de projet	Ingénieur de travaux (Bac + 3) informatique ou télécommunications, cinq (05) ans d'expérience
	Responsable câblage	Technicien Supérieur (Bac+2) en informatique ou télécommunications, trois (03) ans d'expérience

- d)Engagement du soumissionnaire à mettre à la disposition du Maître d'Ouvrage le personnel compétent et les pièces pour le service après-vente pendant toute la période de garantie ;
- e)Calendrier, planning et délai de livraison des prestations ;
- f)Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) (Paraphé à chaque page complété et signé à la dernière) ;
- g) Cahier des Clauses Technique Particulières (CCTP) (Paraphé à chaque page complété et signé à la dernière).

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui remplira les critères de qualification techniques et financières requises et dont l'offre sera évaluée la moins disante.  
Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) des lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables de lundi à vendredi entre 08h-15h30 à la Cellule d'exécution du Projet CAB, sise derrière la Poste Centrale.

YAOUNDE le 7 Décembre 2018

Le *MINISTRE*

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 47/18/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE TROIS LOTS DE CONSOMMABLES POUR LES EGRENAGES DE LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une demande de cotation pour la **fourniture de trois lots de consommables pour les égrenages de la SODECOTON.**

### 2. Consistance des prestations

La présente consultation est constituée de trois lots répartis comme suit :

- **lot 1 : fourniture d'un lot d'encre flexographique et de solvant ;**
- **lot 2 : fourniture d'un lot de 30 000 mètres linéaires de cordes ;**
- **lot 3 : fourniture d'un lot de 200 rouleaux de papier Kraft bleu, en rouleaux de 90kg ou 100 kg.**

### 3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel est de **30 millions FCFA pour le lot 1, de 15 millions de FCFA pour le lot 2 et de 30 millions de FCFA pour le lot 3.**

### 4. Allotissement

La présente consultation est constituée de **trois lots.**

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à **toutes les entreprises ayant l'expertise requise.**

### 6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le **budget SODECOTON de l'exercice 2018.**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 fcfa non remboursable sur le compte n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

## 9. Remises des offres

La soumission sera établie en six exemplaires dont un original et cinq copies et parviendra au plus **tard le 08 janvier 2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention : **Consultation n°47/18/DCO/SDCC/CIPM pour la fourniture de trois lots de consommables pour égrenages de la SODECOTON.**

## 10. Délai de Livraison

Ces fournitures seront livrées au magasin Transit SODECOTON Garoua II dans un délai de **45 jours pour le lot 1, 30 jours pour le lot 2 et 90 jours pour le lot 3, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 08 janvier 2019 à 16 heures au plus tard** à la Direction Générale de la SODECOTON.

## 14. Critères d'évaluation

La commande sera attribuée lot par lot au soumissionnaire dont l'offre est **conforme pour l'essentiel aux clauses du dossier de demande de cotation** et qui est la moins-disante. Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots.

## 15. Attribution

La commande sera attribuée lot par lot au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est la **moins-disante**. **Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots.**

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quinze jours à compter de la date de remise des soumissions.**

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la **Direction Générale de la SODECOTON** Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 6 Décembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**SIGRIST Jean Charles**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°48/18/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE CONSOMMABLES POUR LA DIRECTION INDUSTRIELLE DE LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une demande de cotation **pour la fourniture de deux lots de consommables pour la Direction Industrielle de la SODECOTON.**

## 2. Consistance des prestations

La présente consultation est constituée de :

- **lot 1 : fourniture d'un lot de matériel d'entretien ;**

- **lot 2 : fourniture d'un lot de peintures.**

## 3. Cout Prévisionnel

Les montants prévisionnels sont de **45 millions FCFA pour le lot 1 et de 40 millions de FCFA pour le lot 2.**

## 4. Allotissement

La présente consultation est constituée de **02 lots.**

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à **toutes les entreprises ayant l'expertise requise.**

## 6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le **budget SODECOTON de l'exercice 2018.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 fcfa** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

## 9. Remises des offres

La soumission sera établie en six exemplaires dont un original et cinq copies et parviendra au plus **tard le 03 janvier 2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention : **Consultation n°48/18/DCO/SDCC/CIPM pour la fourniture de deux lots de consommables pour la direction industrielle de la SODECOTON.**

## 10. Délai de Livraison

Ces fournitures seront livrées au magasin Transit SODECOTON Garoua II dans un délai de **30 jours** pour chacun des lots à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 03 janvier 2019 à 16 heures au plus tard** à la Direction Générale de la SODECOTON.

## 14. Critères d'évaluation

La commande sera attribuée lot par lot **au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux clauses du dossier de demande de cotation** et qui est la moins-disante. Un seul soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble deux lots.

## 15. Attribution

La commande sera attribuée lot par lot au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est la **moins-disante. Un seul soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble deux lots.**

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quinze jours à compter de la date de remise des soumissions.**

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON** Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 10 Décembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOHAMADOU BAYERO**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°109/ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA40/DETROA42 DU 30 NOVEMBRE 2018 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CERTAINS PONTS ET DE LEURS ACCES SUR LE RESEAU NATIONAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants pour la réalisation des études techniques en vue de la construction de certains ponts et de leurs accès sur le réseau national, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), à l'intention des Bureaux d'Études Techniques (BET) et/ou groupement de BET du secteur des BTP qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

Ces prestations seront financées par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Publics, au titre des exercices budgétaires 2019 et suivants.

### 2. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des BET et/ou groupement de BET devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint relatif à la réalisation des études techniques en vue de la construction de certains ponts et de leurs accès sur le réseau national.

### 3. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la sous-direction des dossiers de consultations des entreprises, Direction des études techniques routières et des ouvrages d'arts du Ministère des Travaux Publics, **le 18 janvier 2019 à 15 heures** précises, heure locale, avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET  
N° \_\_\_\_\_ /ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA40/DETROA42 DU \_\_\_\_\_ POUR LA  
REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CERTAINS PONTS ET DE  
LEURS ACCES SUR LE RESEAU NATIONAL. »

### 4. Composition du dossier

Les BET ou groupement de BET qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

#### 1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

1. une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
2. les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
3. l'accord de groupement, le cas échéant ;
4. l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général, autorise de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
5. l'attestation de non redevance au régime réel ;
6. une attestation de non-faillite, délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
7. l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
8. ~~l'attestation de capacité financière.~~



En cas de groupement de BET, les pièces ci-dessus doivent être fournies par chaque membre du groupement, à l'exception des pièces 1, 3 et 8.

**N.B :** l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat.

## 2 : Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

1 : Les moyens humains :

1-1 : La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel clé accompagnée:

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de disponibilité.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Profils/Formation	Expérience et références
1	Chef de Mission, de formation Ingénieur de Génie Civil ou équivalente (supérieur ou égale à Bac+5)	(i) au moins dix (10) ans d'expérience générale (études, contrôle, assistance technique) dans le domaine de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures routières ;  (ii) ayant réalisé, au cours des dix (10) dernières années, au moins trois (03) projets d'études de construction ou de réhabilitation de ponts (L supérieur ou égale à 50ml) ou de routes comprenant des ouvrages d'art (pont de longueur L supérieur ou égale à 50ml) ;  (iii) avoir dirigé comme Chef de Mission d'au moins un (01) projet ou Ingénieur ouvrage d'art au moins trois (03) projets d'études de construction de ponts (L supérieur ou égale à 50ml). (iv) avoir dirigé comme Chef de Mission ou Ingénieur ouvrage d'art au moins un (01) projet d'études de construction de ponts (L supérieur ou égale à 50ml), en Afrique sub-saharienne.
2	Expert Ouvrage d'art, de formation Ingénieur de Génie Civil ou équivalente (supérieur ou égale à Bac+5)	(ii) au moins sept (7) ans d'expérience générale (études, contrôle, assistance technique) dans le domaine de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures routières ;  (ii) ayant réalisé, au cours des dix (10) dernières années, comme Ingénieur ouvrage d'art, au moins un (01) projet d'études de construction de ponts (L supérieur ou égale à 50ml);  (iii) avoir participé, au même poste, à la réalisation d'au moins un (01) projet d'études de construction de ponts (L supérieur ou égale à 50ml), en Afrique sub-saharienne.
3	Ingénieur routier, de formation Ingénieur de Génie Civil ou équivalente (supérieur ou égale à Bac+3)	(i) au moins sept (7) ans d'expérience générale (études, contrôle, assistance technique) dans le domaine de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures routières ;  (ii) ayant réalisé, au cours des dix (10) dernières années, comme Ingénieur Routier, au moins un (01) projet d'études de construction ou de réhabilitation de routes de montant supérieur ou égale à 150 millions de Fcfa TTC chacun ; (iii) avoir participé, au même poste, à la réalisation d'au moins un (01) projet d'études de construction ou de réhabilitation de routes de montant supérieur ou égale à 150 millions de FCFA TTC chacun, en Afrique sub-saharienne.

N°	Profils/Formation	Expérience et références
4	Ingénieur Trafic/ Economiste de transport, de formation universitaire (supérieur ou égale à Bac+5)	<p>(i) au moins sept (7) ans d'expérience générale (études, contrôle, assistance technique) dans le domaine des études économiques de transport et de trafic, relatives à la construction et/ou l'exploitation d'infrastructures routières.</p> <p>(ii) ayant réalisé, comme Economiste de Transport, au cours des dix (10) dernières années, au moins un (01) projet d'études de construction ou de réhabilitation de routes ou d'ouvrage d'art de montant supérieur ou égale à 150 millions de Fcfa TTC chacun ;</p> <p>(iii) avoir participé, au même poste, à la réalisation d'au moins un (01) projet d'études de construction ou de réhabilitation de routes ou d'ouvrage d'art de montant supérieur ou égale à 150 millions de Fcfa TTC chacun, en Afrique sub-saharienne .</p>
5	Hydrologue/Hydraulicien de formation Ingénieur de Génie Civil ou équivalente (supérieur ou égale à Bac+5)	<p>(i) au moins sept (7) ans d'expérience générale dans la réalisation ou la coordination des études de construction d'infrastructures routières comme Hydrologue/Hydraulicien.</p> <p>(ii) participation comme Hydrologue/Hydraulicien, à la réalisation au cours des dix (10) dernières années, d'au moins une (01) étude de construction de pont (L supérieur ou égale à 50ml) franchissant un fleuve ;</p> <p>(iii) participation comme Hydrologue/Hydraulicien, à la réalisation au cours des dix (10) dernières années, d'au moins une (01) étude de construction de pont (L supérieur ou égale à 50ml) franchissant un fleuve , en Afrique Sub-saharienne au même poste</p>
6	Géotechnicien, universitaire (supérieur ou égale à Bac+3)	<p>(i) au moins sept (7) ans d'expérience générale dans la réalisation ou la coordination des études de construction d'infrastructures routières comme Géotechnicien.</p> <p>(ii) participation comme Géotechnicien, à la réalisation au cours des dix (10) dernières années d'au moins une (01) étude de construction de pont (L supérieur ou égale à 50ml) franchissant un fleuve ;</p> <p>(iii) au moins 01 projet en étude de construction de ponts (L supérieur ou égale à 50ml) réalisé en Afrique Sub-saharienne au même poste.</p>
7	Environnementaliste, de formation universitaire (supérieur ou égale à Bac+3)	<p>(i) au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la protection de l'environnement, notamment la réalisation des études d'impact environnemental des projets routiers.</p> <p>(ii) participation comme Environnementaliste, à la réalisation au cours des dix (10) dernières années d'au moins deux (02) missions d'étude de construction de pont et ses accès en zone rurale, de montant d'au moins 150 millions de Fcfa TTC ;</p> <p>(iii) au moins 01 mission d'étude de construction d'infrastructures routières de montant d'au moins 150 millions de Fcfa TTC réalisée en Afrique Sub-saharienne ou en zone tropicale au même poste.</p>
<b>2-1-2 : L'organigramme complet de l'entreprise</b> <b>2-1-3 : La liste du personnel fixe qualifié :</b> Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège de l'entreprise (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel ainsi que les CV signés par les intéressés). de formation en Topographie (supérieur ou égale à Bac+2) <b>NB :</b> Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.		<p>(i) au moins cinq (5) ans d'expérience générale dans la réalisation ou la coordination des études de construction routière, comme topographe.</p> <p>(ii) participation comme topographe, à la réalisation au cours des dix (10) dernières années d'au moins une (01) étude de construction de pont (L supérieur ou égale à 50ml);</p> <p>(iii) au moins 01 mission d'étude de construction de pont (L supérieur ou égale à 50ml) réalisée en Afrique Sub-saharienne au même poste.</p>

## 2-2 : Les références de l'entreprise

Le candidat produira la liste de ses références précisant :

- La liste des domaines de sa spécialisation et son expérience pour les études techniques d'ouvrages d'art (pont qui enjambe un fleuve de Longueur L supérieur ou égale à 100 ml).
- La liste des domaines de sa spécialisation et son expérience pour les études techniques de routes comportant des



ouvrages d'art (pont de longueur L supérieur ou égale à 100 ml).

- L'expérience affirmée du B.E.T. au cours dix (10) dernières années, en ce qui concerne les prestations de maîtrise d'œuvre totale ou partielle de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures routières.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, les pages de signatures, conjointement avec les attestations de bonne fin ou les procès-verbaux de réception correspondants délivrés par les services du Maître d'Ouvrage. Ces documents devront être clairs et lisibles.

Seules les références provenant des structures étatiques (ministères, mairies, sociétés de développements, etc.) seront acceptées.

## 2-3 : Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat présentera les moyens techniques et matériels qu'il compte mobiliser pour la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste:

-la liste du matériel informatique et autres outils du BET avec indication de l'âge :

- ordinateurs,
- imprimantes,
- table traçante,
- scanner,
- logiciels,
- photocopieuses,
- bureaux, armoires, classeurs, ....
- La lettre d'engagement avec un laboratoire de géotechnique agréé de catégorie B au moins et son arrêté d'agrément.

-La liste du matériel topographique:

- station totale, Mire de nivellement, GPS;
- niveau ....

-La liste du matériel géotechnique et de laboratoire : les laboratoires agréés sont supposés avoir tout le matériel nécessaire

-La liste des véhicules

Au moins trois pick-up double cabine

Pour tout ce matériel, la justification de la propriété (photocopies certifiées par les services émetteurs des cartes grises ou des factures) devra être fournie.

## 2-4 : L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

**NB** : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

## 5. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

### 1 : Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) ~~Offre technique incomplète~~

- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100;
- e) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.
- f) Absence d'une capacité financière produite par un établissement bancaire de premier ordre et attestant que l'entreprise est capable de préfinancer les prestations à hauteur de 40 millions de FCFA

## 2 : Critères essentiels

- Expérience et qualification du personnel expert, 40 points ;
- Référence du BET, 50 points ;
- Moyens matériels, 10 points.

**NB** : Les pièces administratives et techniques signées par les personnalités non compétentes ne seront pas prise en compte.

## 3- GRILLE D'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES

### BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE :

#### I. CRITERES ELIMINATOIRES

- a) dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) offre technique incomplète
- c) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) n'avoir pas obtenu une note technique supérieure à 70/100 ;
- e) utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.
- f) absence d'une capacité financière produite par un établissement bancaire de premier ordre et attestant que le candidat est capable de préfinancer les prestations à hauteur de 40 millions de FCFA

#### II- CRITERES ESSENTIELS

##### A - PERSONNEL DU BET (40 pts)

Joindre les pièces ci-après :

- 1-photocopie certifiée du diplôme exigé ;
- 2- curriculum Vitae daté et signé ;

**NB** : L'absence de l'une des pièces exigées entraine la note zéro (0) pour le personnel concerné

N°	Rubriques	Note attribuée
1	Ingénieur Génie Civil, Chef de Mission (10 points)	Nom :
1.1	Formation : Ingénieur du génie Civil	
	Niveau inférieur	supérieur ou égale à Bac+5
	Nbre de Points	1
1.2	Expérience générale dans la maîtrise d'œuvre de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures routières	
	Nbre d'années (na) inférieur	n a supérieur 10 ans
	Nbre de Points	2
1.3	(Expérience comme Chef de Mission d'au moins deux (02) projets ou Ingénieur ouvrage d'art au moins trois (03) p construction de ponts (L supérieur ou égale à 50ml).	
	Nbre de projet (np) inférieur	Np supérieur 3
	Nbre de Points	2
1.4	Expérience comme Chef de Mission ou Ingénieur ouvrage d'art dans des études de construction de p (L supérieur ou égale à 50ml)	
	Nbre de projet inférieur	n inférieur 2
	Nbre de Points	3
1.5	Expérience comme Chef de Mission ou Ingénieur ouvrage d'art dans des études de construction de ponts (L supérieur ou égale à 50ml)) réalisées en Afrique Sub-saharienne	
	Nbre de projet inférieur	n supérieur 2
	Nbre de Points	2
		Sous-total A1
2	Ingénieur ouvrage d'art, expert en calcul structures (6 points)	Nom :
2.1	Formation : Ingénieur du génie Civil	
	Niveau inférieur	supérieur ou égale à Bac+5
	Nbre de Points	0.5

N°	Rubriques	Note attribuée
2.2	Expérience générale dans la maîtrise d'œuvre de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures	
	Nbre d'années (na)	na supérieur à 7 ans
	Nbre de Points	1.5
2.3	Expérience comme Ingénieur structure OA, dans des études de pont de longueur supérieur ou égale à	
	Nbre de projet (np)	np supérieur 2
	Nbre de Points	3
2.4	Expérience dans des projets similaires réalisés en Afrique Sub-saharienne, à ce poste	
	Nbre de projet (np)	np supérieur 1
	Nbre de Points	1
		Sous-total A2
3	Ingénieur routier (04 points)	Nom :
3.1	Formation : Ingénieur du génie Civil	
	Niveau	supérieur ou égale à Bac+3
	Nbre de Points	0.5
3.2	Expérience générale	
	Nbre d'années (na)	n supérieur 7 ans
	Nbre de Points	1
3.3	Expérience comme Ingénieur routier, dans des projets d'études de construction ou de réhabilitation de routes de montant supérieur ou égale à 150 millions de Fcfa TTC	
	Nbre de projet (np)	n supérieur 2
	Nbre de Points	1.5
3.4	Expérience dans des projets d'études de construction ou de réhabilitation de routes de montant supérieur ou égale à 150 millions de Fcfa TTC réalisés en Afrique Sub-saharienne, à ce po	
	Nbre de projet (np)	n supérieur ou égale à 1
	Nbre de Points	1

Sous-total A3



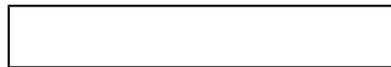
N°	Rubriques	Note attribuée
4	Hydrologue/Hydraulicien (04 points)	Nom :
4.1	Formation : Universitaire (diplôme se rapportant à la profession)	
	Niveau	supérieur ou égale à Bac+5
	Nbre de Points	0 0.5
4.2	Expérience générale dans la réalisation ou la coordination des études de construction d'infrastructures routières comme Hydrologue/Hydraulicien.	
	Nbre d'années (na)	n supérieur 7 ans
	Nbre de Points	0.5 1
4.3	Expérience comme Hydrologue/Hydraulicien, dans des études de construction de pont (L supérieur ou égale à 50ml)	
	Nbre de projet (np)	N supérieur 2
	Nbre de Points	0 1.5
4.4	Expérience dans des études de construction de pont (L supérieur ou égale à 50ml) réalisées en Afrique Sub-saharienne, à ce poste	
	Nbre de projet (np)	n supérieur ou égale à 2
	Nbre de Points	0.5 1
		Sous-total A4
5	Géologue/géotechnicien (04 points)	Nom :
5.1	Formation : universitaire (diplôme se rapportant à la profession)	
	Niveau	supérieur ou égale à Bac+3
	Nbre de Points	0 0,5
5.2	Expérience générale dans la réalisation ou la coordination des études de construction d'infrastructures routières comme Géotechnicien.	
	Nbre d'années (na)	n supérieur 7 ans
	Nbre de Points	0.5 1
5.3	Expérience comme Géologue/géotechnicien, dans des études construction de ponts (L supérieur ou égale à 50ml)	
	Nbre de projet (np)	n inférieur 2

Nbre de Points	N =
----------------	--------

















N°	Rubriques	Note attribuée
5.4	Expérience dans des études construction de ponts (L supérieur ou égale à 50ml réalisées en Afrique Sub-saharienne, à ce même poste	
	Nbre de projet (np)	n supérieur ou égale à 2
	Nbre de Points	1
		Sous-total A5
6	Environnementaliste (04 points)	Nom :
6.1	Formation : Universitaire (diplôme se rapportant à la profession)	
	Niveau	supérieur ou égale à Bac+3
	Nbre de Points	0.5
6.2	Expérience générale dans la réalisation des études d'impact environnemental des projets routiers.	
	Nbre d'années (na)	na supérieur 5 ans
	Nbre de Points	1
6.3	Expérience comme Environnementaliste, dans des études de construction de pont et ses accès en zone rurale, de montant d'au moins 150 millions de Fcfa TTC	
	Nbre de projet (np)	n supérieur 2
	Nbre de Points	1.5
6.4	Expérience dans des études de construction de pont et ses accès en zone rurale, de montant d'au moins 150 millions de Fcfa TTC réalisées en Afrique Sub-saharienne, à ce même p	
	Nbre de projet (np)	n supérieur ou égale à 2
	Nbre de Points	1
		Sous-total A6
7.	Economiste des Transports ou Ingénieur en Transport (04 points)	Nom :
7.1	Formation : Universitaire (diplôme se rapportant à la profession)	
	Niveau	supérieur ou égale à Bac+5
	Nbre de Points	0.5
7.2	Expérience générale dans le domaine des études économiques de transport et de trafic, relatives à la construction et/ou l'exploitation d'infrastructures routières.	

N°	Rubriques	Note attribuée
	Nbre d'années (na) na inférieur 7 ans	na = 7 ans
	Nbre de Points 0,75	0,75
7.3	Expérience comme Economiste de transport dans des études de construction ou de réhabilitation de routes de montant supérieur ou égale à 150 millions de Fcfa TTC	
	Nbre de projet (np) n inférieur 3	np = 3
	Nbre de Points 1	1
7.4	Expérience dans des études de construction ou de réhabilitation de routes de montant supérieur ou égale à 150 millions de Fcfa TTC réalisées en Afrique Sub-saharienne, à ce même	
	Nbre de projet (np) n inférieur 2	np = 2
	Nbre de Points 0,75	0,75
	Sous-total A7	
8	Topographe (4 points)	Nom :
8.1	Formation : Ingénieur Topographe	
	Niveau inférieur Bac+2	supérieur ou égale à Bac+2
	Nbre de Points 0,5	0,5
8.2	Expérience générale dans la réalisation ou la coordination des études de construction routière, comme topographe.	
	Nbre d'années (na) na inférieur 5 ans	n supérieur 5 ans
	Nbre de Points 1	1
8.3	Expérience comme Topographe, dans des études de construction de ponts (L supérieur ou égale à 50ml)	
	Nbre de projet (np) n inférieur 2	n supérieur 2
	Nbre de Points 1,5	1,5
8.4	Expérience dans des études de construction de ponts de longueur supérieur ou égale à 50ml réalisées en Afrique Sub-saharienne, à ce même poste	
	Nbre de projet (np) n inférieur 2	n supérieur à 2
	Nbre de Points 1	1

Sous-total A8



N°	Rubriques	Note attribuée
	<b>TOTAL PERSONNEL (A)</b>	
B-	<b>EXPERIENCE DU BET (50pts)</b>	
1	Expérience justifiée du B.E.T, au cours trente (30) dernières années, dans la maîtrise d'œuvre totale ou partielle de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures routières	
	5 point par projet dûment justifié	
	Nbre de projet	Nombre maximal de projets :
	Nbre de Points	5 points / projet dûment justifié
		Sous-total B1
2	Expérience justifiée des projets d'études techniques de routes comportant des ouvrages d'art (pont de longueur L supérieur ou égale à 50 ml).	
	2,5 points par projet dûment justifié	
	Nbre de projets	Nombre maximal de projets:
	Nbre de Points	2,5 points / projet dûment justifié
		Sous-total B2
3	Expérience justifiée des projets d'études techniques de ponts qui enjambent des fleuves (L supérieur ou égale à 50 ml) réalisées au cours des 10 dernières années	
	5 points par projet dûment justifié	
	Nbre de projet	Nombre maximal de projets :
	Nbre de Points	2 points / projet dûment justifié
		Sous-total B3
	<b>TOTAL EXPERIENCE BET (B)</b>	
C-	<b>MOYENS LOGISTIQUES, TECHNIQUES ET MATERIEL A MOBILISER PAR LE BET (10 pts)</b>	
1	Moyens logistiques [La note Zéro sera attribuée à tout véhicule de location.	
1.1	Véhicule 4x4 pick-up double cabine (en propre)	
	Nbre de véhicules	Nombre maximal de véhicules :
	Nbre de Points	









N°	Rubriques	Note attribuée
		Sous-total C1
2	Matériel informatique et Logiciels et moyens de communication [La note Zéro sera attribuée à tout matériel de location.]	
		Nombre exigé
	Ordinateur fixe	2 (0,25 pt / ordinateur)
	Ordinateur portable	4 (0,25 pt / ordinateur)
	Imprimantes	4 (0,25 pt / appareil)
	onduleur	4 (0,25 pt / onduleur)
	Logiciels (Topo, rédaction de pièces écrites techniques, calcul structures, conception routière)	2 (0,25 pt / logiciel)
	photocopieuses	2 (0,25 pt / appareil)
	Scanner	1 (0,25 pt / appareil)
	Table traçante	1 (0,25 pt / appareil)
		Note max
		0,5
		1
		1
		1
		0,5
		0,5
		0,25
		0,25
		Sous-total C2
3	Matériel géotechnique [La note] Zéro sera attribuée à tout matériel de location.	
		Nombre exigé
	Matériel géotechnique et de laboratoire : les laboratoires agréés sont supposés avoir tout le matériel nécessaire	12 (0,25pt/matériel)
		Sous-total C3
4	Matériel Topographique [La note Zéro sera attribuée à tout matériel de location.]	
		Nombre exigé
	Station totale	2 (0,5pt/matériel)
	GPS bifréquence	1 (0,5pt/matériel)
	Niveau de précision	2 (0,25pt/matériel)
		Note max
		1
		0,5
		0,5
		Sous-total C4

N°	Rubriques	Note attribuée
	TOTAL MOYENS LOGISTIQUES ET MATERIELS DU BET (C)	
TOTAL GENERAL (A + B +C)		

## 6. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à Direction des études techniques routières et des ouvrages Publics du Centre à Yaoundé.

## 7. Evaluation et publication des resultats

1. Etre un Bureau d'Etudes Techniques ou groupement de Bureau d'Etudes Techniques du secteur des BTP ;
2. Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
- Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (études techniques en vue de la construction de certains ponts et de
- Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
- Avoir une capacité financière produite par un établissement bancaire de premier ordre et attestant que le prestataire est ca

## PUBLICATION DES RÉSULTATS :

Les BET retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres national restreint pour la réalisation de leurs accès sur le réseau national, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 portant Code des Marchés Publics au C



## PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**ADDITIF N°010/A/J09/SAEF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/DAONO/CDPM-NM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO - EKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**), informe tous les candidats intéressés par la Demande ladite Demande de Cotation :

- L'incohérence du montant de la caution de soumission indiqué 10.1 et celui à l'article 12.2 du RPAO;
- Les critères éliminatoires sont évalués selon le mode de notation binaire dans la grille d'évaluation ;
- L'incohérence entre certains prix indiqués dans le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) et ceux du Bordereau des Prix Unitaires (

AU LIEU DE LIRE

### **B1 : Les renseignements sur les qualifications :**

1. Une **attestation de solvabilité** d'un montant au moins égal à **50.000.000** Francs CFA délivrée par une Banque de premier

LIRE PLUTOT :

### **B1 : Les renseignements sur les qualifications :**

1. Une **attestation de solvabilité** d'un montant au moins égal à **Neuf Cent Trente-Cinq mille (935 000)** Francs CFA délivrée

**PARTOUT**

AU LIEU DE LIRE

### **1. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Le Chiffre d'affaires de la non redevance en cours : au moins égal à 20.000.000 F CFA (**oui/non**) ;
- 2- Présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000 F CFA (**oui/non**) ;
- 3- Attestation et rapport descriptif de visite du site sur l'honneur par le soumissionnaire avec photos (**oui ou non**) ;
- 4- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (joindre facture) (**oui/non**) ;
- 5- Planning des travaux expliqué (**oui/non**);
- ~~6- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;~~



7- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (**oui/non**) ;

8- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**).

## LIRE PLUTOT

### 1. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1- Le Chiffre d'affaires de la non redevance en cours : au moins égal à 20.000.000 F CFA **sur 10 points** ;

2- Présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000 F CFA **sur 10 points** ;

3- Attestation et rapport descriptif de visite du site sur l'honneur par le soumissionnaire avec photos **5 points** ;

4-Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (joindre facture) **sur 30 points** ;

5-Planning des travaux expliqué **sur 5 points**;

6- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux **sur 5 points** ;

7- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur **sur 5 points** ;

8- L'expérience du personnel d'encadrement **sur 30 points**.

## AU LIEU DE LIRE

N?	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
I	<b>CONSTRUCTION LIGNE MOYENNE TENSION</b>		
I-1	<p><b><u>Etude et piquetage</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)</b> l'Etude et le piquetage. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	Km	

N?	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
I-2	<p><b><u>Fouilles en terrain latéritique</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre cube (m<sup>3</sup>)</b>les Fouilles en terrain latéritique. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre cube à.....Francs CFA</b></p>	m <sup>3</sup>	
I-3	<p><b><u>F/P poteau bois 11m/s</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b>de <b>F/P de poteaux bois 11m/s</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-4	<p><b><u>F/P poteau bois 11m/j</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b>de <b>F/P de poteau bois 11m/j</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-5	<p><b><u>F/P isolateur rigide</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b>de <b>F/P de trois isolateurs rigides</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-6	<p><b><u>Plaque numéro numérotation</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b>de <b>F/P de Plaque numéro numérotation</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
I-7	<p><b><u>Plaque danger de mort</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de Plaque danger de mort</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-8	<p><b><u>Console de tête</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de Console de tête</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-9	<p><b><u>Chaîne d'encrage 3 éléments</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de Chaîne d'encrage 3 éléments. Il rémunère</i></p> <p><i>tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-10	<p><b><u>Fer U pour d'ancrage MT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de Pince d'encrage MT</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-11	<p><b><u>F/P coupe circuit à expulsion</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de coupe circuit à expulsion. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
I-12	<p><b><u>Fourniture et déroulement câble Almelec 1x34 mm<sup>2</sup></u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre linéaire (ml)</b> de <b>Fourniture et déroulement câble Almelec 1x34 mm<sup>2</sup></b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</p> <p><b>Le mètre linéaire à.....Francs CFA</b></p>	ml	
I-13	<p><b><u>Confection bretelle de dérivation</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>Confection bretelle de dérivation</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-14	<p><b><u>F/P ciment colle</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>F/P de parafoudre</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	sac	
<b>II</b>	<b>POSE TRANSFORMATEUR MONOPHASE H61/25KVA 17,32 KV / B2</b>		
II-1	<p><b><u>F/P transformateur monophasé 25 KVA</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>F/P de transformateur monophasé 25 KVA</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
II-2	<p><b><u>Equipement complet poste mono</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>F/P Equipement complet poste mono</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
II-3	<p><b><u>Confection des terres type 2BH</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de <b>Confection des terres type 2BH</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
II-4	<p><b><u>F/P Parafoudre</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de <b>parafoudre</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III	<b>CONSTRUCTION LIGNE BT MONO 2X25 mm<sup>2</sup></b>		
III-1	<p><b><u>Etude et piquetage</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)</b> l'Etude et le piquetage. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	Km	
III-2	<p><b><u>Fouilles en terrain latéritique</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre cube (m<sup>3</sup>)</b> les Fouilles en terrain latéritique. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre cube à.....Francs CFA</b></p>	m <sup>3</sup>	
III-3	<p><b><u>F/P poteau bois 9m/s</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de <b>F/P de poteaux bois 9m/s</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-4	<p><b><u>F/P poteau bois 9m/j</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de <b>F/P de poteaux bois 11m/j</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
III-5	<p><b><u>F/P armement d'alignement BT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de F/P armement d'alignement BT. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-6	<p><b><u>F/P armement d'ancrage BT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de F/P armement d'ancrage BT. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-7	<p><b><u>Plaque numéro+numérotation</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de F/P de Plaque numéro+numérotation</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-8	<p><b><u>Fourniture et déroulement câble Torsadée4x25 mm<sup>2</sup></u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre linéaire (ml) de Fourniture et déroulement câble Torsadée4x25 mm<sup>2</sup>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre linéaire à.....Francs CFA</b></p>	ml	
III-9	<p><b><u>Mise à la terre type C</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de Mise à la terre type C. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
IV	<b>PRESTATIONS DIVERSES</b>		

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
IV-1	<p><b><u>Chargement matériel</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la <b>tonne par kilomètre (Tkm) le Chargement de matériel</b></i></p> <p><i>Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>La tonne par kilomètre.....Francs CFA</b></p>	Tkm	
IV-2	<p><b><u>déchargement matériel</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la <b>tonne par kilomètre (Tkm) le déchargement de matériel</b></i></p> <p><i>Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>La tonne par kilomètre.....Francs CFA</b></p>	Tkm	
IV-3	<p><b><u>Transport poteau bois</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)le Transport poteau bois</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	Km	
IV-4	<p><b><u>Abattage- élagage MT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km) l'Abattage et l' élagage MT</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	km	
IV-5	<p><b><u>Plan de recollement</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à <b>l'unité(U)de Plan de recollement</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
V			

**BRANCHEMENT ET INSTALLATION**





N?	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
V-1	<p><b><u>Branchement ménage</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>Branchement de ménage</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p>L'unité à.....Francs CFA</p>	U	
V-2	<p><b><u>Travaux sous coupure</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>Travaux sous coupure</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p>L'unité à.....Francs CFA</p>	U	
V-3	<p><b><u>Raccordement au réseau ENEO</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>Raccordement au réseau ENEO</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p>L'unité à.....Francs CFA</p>	U	

## LIRE PLUTOT

N?	DESIGNATION	Unité	
I	<b>CONSTRUCTION LIGNE MOYENNE</b>		
I-1	<p><b><u>Etude et piquetage</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)</b> l'Etude et le piquetage. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	Km	

N°	DESIGNATION	Unité	
I-2	<p><b><u>Fouilles en terrain latéritique</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre cube (m³)</b> les Fouilles en terrain latéritique. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre cube à.....Francs CFA</b></p>	m <sup>3</sup>	
I-3	<p><b><u>F/P poteau bois 11m/s</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P de poteaux bois 11m/s. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-4	<p><b><u>F/P poteau bois 11m/j</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P de poteau bois 11m/j. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-5	<p><b><u>F/P isolateur rigide</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P de trois isolateurs rigides. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-6	<p><b><u>Plaque numéro + numérotation</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P de Plaque numéro numérotation</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	
I-7	<p><b><u>Plaque danger de mort</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Plaque danger de mort</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-8	<p><b><u>Console de tête</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Console de tête</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-9	<p><b><u>Chaîne d'ancrage 3 éléments</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Chaîne d'encrage 3 éléments</b>. Il rémunère</p> <p>tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-10	<p><b><u>Fer U pour d'ancrage MT</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Pince d'encrage MT</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-11	<p><b><u>F/P coupe circuit à expulsion</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>coupe circuit à expulsion</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	
I-12	<p><b><u>Fourniture et déroulement câble Almelec 1x34 mm<sup>2</sup></u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre linéaire (ml)</b> de <b>Fourniture et déroulement câble Almelec 1x34 mm<sup>2</sup></b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre linéaire à.....Francs CFA</b></p>	ml	
I-13	<p><b><u>Confection bretelle de dérivation</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>Confection bretelle de dérivation</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-14	<p><b><u>F/P ciment colle</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>F/P de parafoudre</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	sac	
I-15	<p><b><u>F/P Pincés d'ancrage MT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>Pincés d'ancrage MT</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-16	<p><b><u>Prise en charge touret</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>Prise en charge touret</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
II	<b>POSE TRANSFORMATEUR MONOPHASE H61/25KVA 17,32 KV / B2</b>		

N°	DESIGNATION	Unité	
II-1	<p><b><u>F/P transformateur monophasé 25 KVA</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>F/P de transformateur monophasé 25 KVA</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
II-2	<p><b><u>Equipement complet poste mono</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>F/PEquipement complet poste mono</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
II-3	<p><b><u>Confection des terres type 2BH</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>Confection des terres type 2BH</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
II-4	<p><b><u>F/P Parafoudre</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>parafoudre</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
<b>III</b>	<b>CONSTRUCTION LIGNE BT MONO 2X25 mm<sup>2</sup></b>		
III-1	<p><b><u>Etude et piquetage</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)</b> l'Etude et le piquetage. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	Km	

N°	DESIGNATION	Unité	
III-2	<p><b><u>Fouilles en terrain latéritique</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre cube (m<sup>3</sup>)</b> les Fouilles en terrain latéritique. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre cube à.....Francs CFA</b></p>	m <sup>3</sup>	
III-3	<p><b><u>F/P poteau bois 9m/s</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de F/P de poteaux bois 9m/s. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-4	<p><b><u>F/P poteau bois 9m/j</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de F/P de poteaux bois 11m/j. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-5	<p><b><u>F/P armement d'alignement BT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de F/P armement d'alignement BT. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-6	<p><b><u>F/P armement d'ancrage BT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de F/P armement d'ancrage BT. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-7	<p><b><u>Plaque numéro+numérotation</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de F/P de Plaque numéro+numérotation</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	
III-8	<p><b><u>Fourniture et déroulement câble Torsadée4x25 mm<sup>2</sup></u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre linéaire (ml)</b> de <b>Fourniture et déroulement câble Torsadée4x25 mm<sup>2</sup></b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre linéaire à.....Francs CFA</b></p>	ml	
III-9	<p><b><u>Mise à la terre type C</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>Mise à la terre type C</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
<b>IV</b>	<b>PRESTATIONS DIVERSES</b>		
IV-1	<p><b><u>Chargement matériel</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la <b>tonne par kilomètre (Tkm)</b> le <b>Chargement de matériel</b></i></p> <p><i>Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>La tonne par kilomètre.....Francs CFA</b></p>	Tkm	
IV-2	<p><b><u>déchargement matériel</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la <b>tonne par kilomètre (Tkm)</b> le <b>déchargement de matériel</b></i></p> <p><i>Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>La tonne par kilomètre.....Francs CFA</b></p>	Tkm	
IV-3	<p><b><u>Transport poteau bois</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)</b> le <b>Transport poteau bois</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	Km	

N°	DESIGNATION	Unité	
IV-4	<p><b><u>Abattage- élagage MT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au kilomètre(km) l'Abattage et l' élagage MT</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	km	
<b>V</b>	<b>BRANCHEMENT ET INSTALLATION</b>		
V-1	<p><b><u>Branchement ménage témoins</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>Branchement de ménage</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
V-2	<p><b><u>Travaux sous coupure</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>Travaux sous coupure</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	
V-3	<p><b><u>Raccordement au réseau ENEO</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de Raccordement au réseau ENEO</i></p>		



. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions

L'unité à.....Francs CFA

U	<p>Le Préfet du Département o la Demande de Cotation ci- de Cotation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>ü L'incohérence du montant</li> <li>ü Les critères éliminatoires</li> <li>ü L'incohérence entre certa Prix Unitaires (BPU).</li> </ul> <p><b>AU LIEU DE LIRE</b></p> <p><b>B1 : Les renseignements</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une <b>attestation de s</b> de premier ordre agré</li> </ol> <p><b>LIRE PLUTOT :</b></p> <p><b>B1 : Les renseignements</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une <b>attestation de s</b> CFA délivrée par une</li> </ol> <p><b>AU LIEU DE LIRE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Critères essentiels</b></li> </ol> <p>Les critères relatifs à la qua</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Le Chiffre d'affaires de la</li> <li>2- Présentation d'une attest</li> <li>3- Attestation et rapport des</li> </ol>
---	---



- 4- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (joindre facture) **(oui/non)** ;
- 5- Planning des travaux expliqué **(oui/non)**;
- 6- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux **(oui/non)** ;
- 7- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur **(oui/non)** ;
- 8- L'expérience du personnel d'encadrement **(oui/non)**.

**LIRE PLUTOT****1. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Le Chiffre d'affaires de la non redevance en cours : au moins égal à 20.000.000 F CFA **sur 10 points** ;
- 2- Présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000 F CFA **sur 10 points** ;
- 3- Attestation et rapport descriptif de visite du site sur l'honneur par le soumissionnaire avec photos **5 points** ;
- 4- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (joindre facture) **sur 30 points** ;
- 5- Planning des travaux expliqué **sur 5 points**;
- 6- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux **sur 5 points** ;
- 7- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur **sur 5 points** ;
- 8- L'expérience du personnel d'encadrement **sur 30 points**.

**AU LIEU DE LIRE**

<b>N?</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>Unité</b>	<b>Montant HTVA en chiffre</b>
I	<b>CONSTRUCTION LIGNE MOYENNE TENSION</b>		

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
I-1	<p><b><u>Etude et piquetage</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)</b> l'Etude et le piquetage. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	Km	
I-2	<p><b><u>Fouilles en terrain latéritique</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre cube (m³)</b>les Fouilles en terrain latéritique. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre cube à.....Francs CFA</b></p>	m <sup>3</sup>	
I-3	<p><b><u>F/P poteau bois 11m/s</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b>de <b>F/P de poteaux bois 11m/s</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-4	<p><b><u>F/P poteau bois 11m/j</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b>de <b>F/P de poteau bois 11m/j</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-5	<p><b><u>F/P isolateur rigide</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b>de <b>F/P de trois isolateurs rigides</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-6	<p><b><u>Plaque numéro numérotation</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b>de <b>F/P de Plaque numéro numérotation</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
I-7	<p><b><u>Plaque danger de mort</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Plaque danger de mort</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p>	U	
I-8	<p><b><u>Console de tête</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Console de tête</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p>	U	
I-9	<p><b><u>Chaine d'encrage 3 éléments</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Chaine d'encrage 3 éléments</b>. Il rémunère</p> <p>tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p>	U	
I-10	<p><b><u>Fer U pour d'ancrage MT</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Pince d'encrage MT</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p>	U	
I-11	<p><b><u>F/P coupe circuit à expulsion</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>coupe circuit à expulsion</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
I-12	<p><b><u>Fourniture et déroulement câble Almelec 1x34 mm<sup>2</sup></u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre linéaire (ml)</b> de <b>Fourniture et déroulement câble Almelec 1x34 mm<sup>2</sup></b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre linéaire à.....Francs CFA</b></p>	ml	
I-13	<p><b><u>Confection bretelle de dérivation</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>Confection bretelle de dérivation</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-14	<p><b><u>F/P ciment colle</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>F/P de parafoudre</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	sac	
<b>II</b>	<b>POSE TRANSFORMATEUR MONOPHASE H61/25KVA 17,32 KV / B2</b>		
II-1	<p><b><u>F/P transformateur monophasé 25 KVA</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>F/P de transformateur monophasé 25 KVA</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
II-2	<p><b><u>Equipement complet poste mono</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>F/P Equipement complet poste mono</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N?	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
II-3	<p><b><u>Confection des terres type 2BH</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>Confection des terres type 2BH</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
II-4	<p><b><u>F/P Parafoudre</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>parafoudre</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III	<b>CONSTRUCTION LIGNE BT MONO 2X25 mm<sup>2</sup></b>		
III-1	<p><b><u>Etude et piquetage</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)</b> l'Etude et le piquetage. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	Km	
III-2	<p><b><u>Fouilles en terrain latéritique</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre cube (m<sup>3</sup>)</b>les Fouilles en terrain latéritique. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre cube à.....Francs CFA</b></p>	m <sup>3</sup>	
III-3	<p><b><u>F/P poteau bois 9m/s</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>F/P de poteaux bois 9m/s</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-4	<p><b><u>F/P poteau bois 9m/j</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>F/P de poteaux bois 11m/j</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
III-5	<p><b><u>F/P armement d'alignement BT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P armement d'alignement BT. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-6	<p><b><u>F/P armement d'ancrage BT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P armement d'ancrage BT. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-7	<p><b><u>Plaque numéro+numérotation</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de Plaque numéro+numérotation</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-8	<p><b><u>Fourniture et déroulement câble Torsadée4x25 mm<sup>2</sup></u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre linéaire (ml) de Fourniture et déroulement câble Torsadée4x25 mm<sup>2</sup>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre linéaire à.....Francs CFA</b></p>	ml	
III-9	<p><b><u>Mise à la terre type C</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de Mise à la terre type C. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
IV	<b>PRESTATIONS DIVERSES</b>		

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
IV-1	<p><b><u>Chargement matériel</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la <b>tonne par kilomètre (Tkm) le Chargement de matériel</b></i></p> <p><i>Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p>	Tkm	
IV-2	<p><b><u>déchargement matériel</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la <b>tonne par kilomètre (Tkm) le déchargement de matériel</b></i></p> <p><i>Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p>	Tkm	
IV-3	<p><b><u>Transport poteau bois</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)le Transport poteau bois</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p>	Km	
IV-4	<p><b><u>Abattage- élagage MT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km) l'Abattage et l' élagage MT</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p>	km	
IV-5	<p><b><u>Plan de recollement</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à <b>l'unité(U)de Plan de recollement</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p>	U	
V			



**BRANCHEMENT ET INSTALLATION**





N?	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
V-1	<p><b><u>Branchement ménage</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de <b>Branchement de ménage</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p>L'unité à.....Francs CFA</p>	U	
V-2	<p><b><u>Travaux sous coupure</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de <b>Travaux sous coupure</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p>L'unité à.....Francs CFA</p>	U	
V-3	<p><b><u>Raccordement au réseau ENEO</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U) de <b>Raccordement au réseau ENEO</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p>L'unité à.....Francs CFA</p>	U	

## LIRE PLUTOT

N?	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
I	<b>CONSTRUCTION LIGNE MOYENNE TENSION</b>		
I-1	<p><b><u>Etude et piquetage</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)</b> l'Etude et le piquetage. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p>Le kilomètre à.....Francs CFA</p>	Km	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
I-2	<p><b><u>Fouilles en terrain latéritique</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre cube (m³)</b> les Fouilles en terrain latéritique. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre cube à.....Francs CFA</b></p>	m <sup>3</sup>	
I-3	<p><b><u>F/P poteau bois 11m/s</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P de poteaux bois 11m/s. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-4	<p><b><u>F/P poteau bois 11m/j</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P de poteau bois 11m/j. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-5	<p><b><u>F/P isolateur rigide</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P de trois isolateurs rigides. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-6	<p><b><u>Plaque numéro + numérotation</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P de Plaque numéro numérotation</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
I-7	<p><b><u>Plaque danger de mort</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Plaque danger de mort</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-8	<p><b><u>Console de tête</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Console de tête</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-9	<p><b><u>Chaine d'ancrage 3 éléments</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Chaine d'encrage 3 éléments</b>. Il rémunère</p> <p>tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-10	<p><b><u>Fer U pour d'ancrage MT</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>Pince d'encrage MT</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-11	<p><b><u>F/P coupe circuit à expulsion</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de F/P de <b>coupe circuit à expulsion</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
I-12	<p><b><u>Fourniture et déroulement câble Almelec 1x34 mm<sup>2</sup></u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre linéaire (ml)</b> de <b>Fourniture et déroulement câble Almelec 1x34 mm<sup>2</sup></b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre linéaire à.....Francs CFA</b></p>	ml	
I-13	<p><b><u>Confection bretelle de dérivation</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>Confection bretelle de dérivation</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-14	<p><b><u>F/P ciment colle</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>F/P de parafoudre</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	sac	
I-15	<p><b><u>F/P Pincés d'ancrage MT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>Pincés d'ancrage MT</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
I-16	<p><b><u>Prise en charge touret</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>Prise en charge touret</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
II	<b>POSE TRANSFORMATEUR MONOPHASE H61/25KVA 17,32 KV / B2</b>		

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
II-1	<p><b><u>F/P transformateur monophasé 25 KVA</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>F/P de transformateur monophasé 25 KVA</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p>	U	
II-2	<p><b><u>Equipement complet poste mono</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>F/PEquipement complet poste mono</b></p> <p>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p>	U	
II-3	<p><b><u>Confection des terres type 2BH</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>Confection des terres type 2BH</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p>	U	
II-4	<p><b><u>F/P Parafoudre</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de <b>parafoudre</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p>	U	
<b>III</b>	<b>CONSTRUCTION LIGNE BT MONO 2X25 mm<sup>2</sup></b>		
III-1	<p><b><u>Etude et piquetage</u></b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)</b> l'Etude et le piquetage. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</p>	Km	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
III-2	<p><b><u>Fouilles en terrain latéritique</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre cube (m³)</b> les Fouilles en terrain latéritique. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre cube à.....Francs CFA</b></p>	m³	
III-3	<p><b><u>F/P poteau bois 9m/s</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P de poteaux bois 9m/s. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-4	<p><b><u>F/P poteau bois 9m/j</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P de poteaux bois 11m/j. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-5	<p><b><u>F/P armement d'alignement BT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P armement d'alignement BT. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-6	<p><b><u>F/P armement d'ancrage BT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P armement d'ancrage BT. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
III-7	<p><b><u>Plaque numéro+numérotation</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de F/P de Plaque numéro+numérotation</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
III-8	<p><b><u>Fourniture et déroulement câble Torsadée4x25 mm<sup>2</sup></u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>mètre linéaire (ml)</b> de <b>Fourniture et déroulement câble Torsadée4x25 mm<sup>2</sup></b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le mètre linéaire à.....Francs CFA</b></p>	ml	
III-9	<p><b><u>Mise à la terre type C</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'<b>unité(U)</b> de <b>Mise à la terre type C</b>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
<b>IV</b>	<b>PRESTATIONS DIVERSES</b>		
IV-1	<p><b><u>Chargement matériel</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la <b>tonne par kilomètre (Tkm)</b> le <b>Chargement de matériel</b></i></p> <p><i>Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>La tonne par kilomètre.....Francs CFA</b></p>	Tkm	
IV-2	<p><b><u>déchargement matériel</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à la <b>tonne par kilomètre (Tkm)</b> le <b>déchargement de matériel</b></i></p> <p><i>Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>La tonne par kilomètre.....Francs CFA</b></p>	Tkm	
IV-3	<p><b><u>Transport poteau bois</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au <b>kilomètre(km)</b> le <b>Transport poteau bois</b></i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP » y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	Km	

N°	DESIGNATION	Unité	Montant HTVA en chiffre
IV-4	<p><b><u>Abattage- élagage MT</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au kilomètre(km) l'Abattage et l' élagage MT</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>Le kilomètre à.....Francs CFA</b></p>	km	
<b>V</b>	<b>BRANCHEMENT ET INSTALLATION</b>		
V-1	<p><b><u>Branchement ménage témoins</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de Branchement de ménage. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
V-2	<p><b><u>Travaux sous coupure</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de Travaux sous coupure</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	
V-3	<p><b><u>Raccordement au réseau ENEO</u></b></p> <p><i>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat à l'unité(U)de Raccordement au réseau ENEO</i></p> <p><i>. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le « CCTP »y compris toutes sujétions</i></p> <p><b>L'unité à.....Francs CFA</b></p>	U	

*AKONOLINGA le 7 Décembre 2018*

*Le PRÉFET*

***BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger***

# UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 2018/68/UN/R/SG/DIPD/2018 DU 13 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT INFRUCTUEUX DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°2018/012/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 09 OCTOBRE 2018, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISÉ DE 30 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1- **Maître d'Ouvrage** : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;  
2- **Décision** : n° 2018/065 /UN/R/SG/DIPD/2018 du 13 NOV 2018 ;  
3- **Résultat** :

N°	Objet	Résultat
1	Fourniture d'un bus climatisé de 30 places et d'un pick-up double cabine pour les Services Centraux de l'Université de Ngaoundéré	Infructueux

NGAOUNDERE le 13 Novembre 2018

Le RRECTEUR

**UPHIE CHINJE MELO**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**ADDITIF N°012/A/J09/SAEF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/DAONO/CDPM-NM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : INTER RN10 MEKONG-ENVOM-MEBOLASSI 6,5 KM, DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (Autorité Contractante), informe tous les candidats intéressés par la Demande de Cotation ci-dessus référencée, que d'importantes modifications ont été apportées à ladite demande de Cotation :

- Le numéro du Dossier d'Appel d'Offres ;
- Les critères éliminatoires sont évalués selon le mode de notation binaire dans la grille d'évaluation ;
- L'incohérence entre les dénominations de certains critères éliminatoires contenues dans les AAO et ceux du RPAO ;
- L'incohérence entre le nombre de critères essentiels indiqué dans les AO (04) et ceux du RPAO (11).

## **PARTOUT**

### **AU LIEU DE LIRE**

Appel d'Offres National N°011/AONO/CDPM-NM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : Inter RN10 MEKONG-ENVOM-MEBOLASSI 6,5 KM, DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (Procédure d'urgence)

## **PARTOUT**

### **LIRE PLUTOT :**

Appel d'Offres National N°013/AONO/CDPM-NM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : Inter RN10 MEKONG-ENVOM-MEBOLASSI 6,5 KM, DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (Procédure d'urgence)

## **PARTOUT**

### **AU LIEU DE LIRE**

#### **13.2 Les principaux critères de qualification (critères essentiels)**

**Les critères essentiels seront évalués de manière binaire** (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- L'expérience du personnel d'encadrement ;
  - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
  - Le délai d'exécution ;
  - L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Le non-respect de 75% des critères ci-dessus entrainera l'élimination de l'offre.

### **LIRE PLUTOT**

#### **13.2 Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :**

- l'expérience du personnel d'encadrement **sur 35 points** ;
  - la disponibilité du matériel et des équipements essentiels **sur 35 points** ;
  - le délai d'exécution **sur 15 points** ;
  - l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **sur 15 points** ;
- Le non-respect de 75% des critères ci-dessus entrainera l'élimination de l'offre.

## **PARTOUT**

### **AU LIEU DE LIRE**

#### **Critères éliminatoires :**

- Dossier Administratif non-conforme ;
- Fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée ;
- Dossier technique ou financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-exécution au cours des cinq dernières années d'au moins un (01) marché de d'un montant supérieur ou égal à 10 Millions FCFA TTC. (joindre PV de réception des travaux)
- Non satisfaction d'au moins un critère de qualification.

### **LIRE PLUTOT**

Les critères éliminatoires sont :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- Fausse déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels ;
- omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;



- vi) offre financière incomplète ;
- vii) Non-exécution au cours des cinq dernières années d'au moins un (01) marché de d'un montant supérieur ou égal à 10 Millions FCFA TTC. (Joindre PV de réception des travaux) ;
- viii) Attestation de visite des lieux signée par l'ordonnateur du crédit ;

**PARTOUT LIRE PLUTOT :**

**13.3 Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :**

- v) l'expérience du personnel d'encadrement **sur 35 points** ;
  - vi) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels **sur 35 points** ;
  - vii) le délai d'exécution **sur 15 points** ;
  - viii) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **sur 15 points** ;
- Le non-respect de 75% des critères ci-dessus entrainera l'élimination de l'offre.

**AU LIEU DE LIRE :**

Date et heure de dépôt des offres au plus tard le 13/12/2018 à 11 heures.

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : Salle de conférence de la Préfecture le 13/12/2018 à 12 heures au plus tard.

**LIRE PLUTOT :**

Date et heure de dépôt des offres au plus tard le 20/12/2018 à 11 heures.

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : Salle de conférence de la Préfecture le 20/12/2018 à 12 heures au plus tard.

*AKONOLINGA le 12 Décembre 2018*

*Le PRÉFET*

***BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger***

# UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 2018/66/UN/R/SG/DIPD/2018 DU 13 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT INFRUCTUEUX DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°2018/011/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 09 OCTOBRE 2018, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISÉ DE 30 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINÉ POUR L'ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ À BERTOUA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1- **Maître d'Ouvrage** : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;  
2- **Décision** : n° 2018/065 /UN/R/SG/DIPD/2018 du 13 NOV 2018 ;  
3- **Résultat** :

N°	Objet	Résultat
1	Fourniture d'un bus climatisé de 30 places et d'un pick-up double cabine pour l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Ngaoundéré à Bertoua	Infructueux

NGAOUNDERE le 13 Novembre 2018

Le RRECTEUR

**UPHIE CHINJE MELO**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN° 5308 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 14/09/2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :  
Par **Décision N° 1056 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn** du **04 Décembre 2018**, le marché relatif aux travaux d'aménagement d'une aire de stationnement des engins de piste à l'Aéroport International de Yaoundé –Nsimalen , a été attribué **aux ETS SERVAIR** , BP : Yaoundé , Tél : 651 90 47 89, pour un montant de **Cinquante-quatre millions trois cent cinquante et un mille quatre cent quatre-vingt (54 351 480) F CFA** HT et un délai d'exécution de **trois (03) mois**. Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.  
-Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 4 Décembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 1876 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/12/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 74/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 14/09/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINTP (EXERCICES 2018 ET SUIVANTS). IMPUTATION: 52 36 467 03 33 00 20 2250 ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 74/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 du 14/09/2018 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route : Carrefour BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; Carrefour MANTOUM I-MANTOUM II et INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23 km) dans le Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre. Financement : BIP MINTP (Exercices 2018 et suivants).

Imputation: 52 36 467 03 33 00 20 2250, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Numéro du Lot	Intitulé de la prestation	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Corrigés en Chiffre et en Lettre FCFA	Note Finale	Rang	Observations
Lot 1/CE	Contrôle technique et surveillance des travaux de réhabilitation de la route : carrefour Bantoum II-Nemma-Nigéria ; carrefour Mantoum I-Mantoum II et Inter RN4 (Kinding Ndé)-Bantoum-Yaka (23 km)	<b>Groupeement GENERAL ENGINEERING SARL-INTEGC SARL</b> BP : 11088 Yaoundé Tél. : 222 22 02 16/ 699 924 895	18 000 005	90,90	1 <sup>er</sup>	Offre la mieux disante. Délai d'exécution : 07 mois

Le Groupeement du Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics, du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son projet de Marché.

Le présent communiqué pour le soumissionnaire retenu sera enregistré, et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Décembre 2018

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# COMMUNE D'OBALA

**COMMUNIQUE N°005/C/C0B/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/COB/CIPM/2017 DU 05 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE,  
PAR DECISION N°005/D/ C0B/ CIPM/ 2018 DU 26 NOVEMBRE 2018**

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	<b>LES ETS OL ET FILS BUSINESS, BP: 103 Obala, tél : 677 81 77 13</b>	12 102 325	12 102 325	-Offre jugée conforme et receva

Le soumissionnaire, **LES ETS OL ET FILS BUSINESS, BP: 103 Obala, tél : 677 81 77 13** est retenu pour la fourniture du matériel didactique ou paquet minimum à la Commune d'Obala pour un montant de TTC en **Francs CFA de 12 102 325 (douze million deux mille trois cent vingt-cinq)**, pour un **délai de livraison de 15 (quinze) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui s'écoulent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 3 Décembre 2018

Le MAIRE

**EDIBA SIMON PIERRE**

## COMMUNE D'OKOLA

**COMMUNIQUE NO15/C/CO/J03.04/CAB/2018 DU 12/12/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, communique :

Par décision municipale **N°000068/DM /C0/J03.04/CAB/2018 DU \_\_\_\_\_**, la lettre Commande objet de la Demande de Cotation sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après

N° lot	Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai
Unique	ETS LA PIERRE	11.409.178) FCFA	15 jrs

Ledit attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué dans les services de la Mairie d'Okola, pour l'établissement de la lettre commande y relative.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, est invité à passer retirer son offre sous quinzaine à la mairie d'Okola, sous peine de destruction.

OKOLA le 12 Décembre 2018

Le MAIRE

**TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD**

# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION  
N°06/18/DC/CSPH/CIPM DU 07 NOVEMBRE 2018 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE  
MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CSPH.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, informe les soumissionnaires de la consultation susmentionnée, que la société ci-après a été retenue pour l'exécution des prestations, objet de ladite Demande de Cotation :

<b>Objet</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant TTC en FCFA</b>	<b>Délai d'exécution</b>
Réalisation des prestations de maintenance des ascenseurs de l'immeuble siège de la CSPH.	CFAO TECHNOLOGIES  BP: 12937 Douala	44 999 984	Trente six (36) mois

La société concernée est par conséquent invitée dès publication du présent communiqué, à prendre l'attache du Chef de Département des Affaires Communes, pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus qui sont par ailleurs invités à venir retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 13 Décembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OKIE JOHNSON NDOH**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN° 5308 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 14/09/2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :  
Par **Décision N° 1056 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn** du **04 Décembre 2018**, le marché relatif aux travaux d'aménagement d'une aire de stationnement des engins de piste à l'Aéroport International de Yaoundé –Nsimalen , a été attribué **aux ETS SERVAIR** , BP : Yaoundé , Tél : 651 90 47 89, pour un montant de **Cinquante-quatre millions trois cent cinquante et un mille quatre cent quatre-vingt (54 351 480) F CFA** HT et un délai d'exécution de **trois (03) mois**. Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.  
-Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 4 Décembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# COMMUNE D'OBALA

**COMMUNIQUE N°005/C/C0B/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/COB/CIPM/2017 DU 05 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE,  
PAR DECISION N°005/D/ C0B/ CIPM/ 2018 DU 26 NOVEMBRE 2018**

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	<b>LES ETS OL ET FILS BUSINESS, BP: 103 Obala, tél : 677 81 77 13</b>	12 102 325	12 102 325	-Offre jugée conforme et receva

Le soumissionnaire, **LES ETS OL ET FILS BUSINESS, BP: 103 Obala, tél : 677 81 77 13** est retenu pour la fourniture du matériel didactique ou paquet minimum à la Commune d'Obala pour un montant de TTC en **Francs CFA de 12 102 325 (douze million deux mille trois cent vingt-cinq)**, pour un **délai de livraison de 15 (quinze) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui s'écoulent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 3 Décembre 2018

Le MAIRE

**EDIBA SIMON PIERRE**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°1056/18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DES ENGIN DE PISTE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'État du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;  
Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;  
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;  
Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;  
Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 Août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA ;  
Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 Août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA ;  
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 24/AONO/ADC/CIPM/2018 du 14/09/2018** ;  
Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;  
Considérant la correspondance n° 028 -18./ADC/CIPM/CIPMse/ad du 09 Novembre 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

## DECIDE :

**ARTICLE 1-** le marché relatif aux travaux d'aménagement d'une aire de stationnement des engins de piste à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribuée aux **ETS SERVAIR BP** : Yaoundé, Tél : 651 90 47 89, pour un montant de **Cinquante-quatre millions trois cent cinquante et un mille quatre cent quatre-vingt (54 351 480) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

**ARTICLE 2 -** Le Gérant des **ETS SERVAIR** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

**ARTICLE 3 -** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 4 Décembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : LES ETS CIPD, BP MARQUA, SOUMISSIONNAIRE DES PROJETS INSCRITS DANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2018, SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE L'ÉLECTRIFICATION DU CETIC DE KARTOUA, ARRONDISSEMENT DE VELE, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE CI-DESSUS DÉSIGNÉE EST PRIÉE DE PRENDRE ATTACHE AVEC LA STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHÉS PUBLICS DE LA PRÉFECTURE DE YAGOUA. PAR AILLEURS, LES RESPONSABLES DES ENTREPRISES NON RETENUES SONT PRIÉS DE PASSER RETIRER LEURS OFFRES DANS UN DÉLAI DE QUINZE (15) JOURS. PASSÉ CE DÉLAI, CES OFFRES SERONT PUREMENT ET SIMPLEMENT DÉTRUITES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du département du Mayo-Danay, autorité contractante communique :

Les ETS CIPD, BP MARQUA, soumissionnaire des projets inscrits dans le cadre du budget d'investissement public de l'exercice 2018, sont déclarés adjudicataires du marché relatif aux **travaux de l'électrification du CETIC de KARTOUA**, arrondissement de VELE, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Le Directeur Général de l'entreprise ci-dessus désignée est priée de prendre attache avec la structure interne de gestion administrative des marchés publics de la Préfecture de Yagoua.

Par ailleurs, les responsables des entreprises non retenues sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAGOUA le 23 Novembre 2018

Le PRÉFET

**MALIKI OUMARA**

## PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : LES ETS NASSARA, BP 158 YAGOUA, SOUSMISSIONNAIRE DES PROJETS INSCRITS DANS LE CADRE DU BUDGET FONDS ROUTIER DE L'EXERCICE 2018 ET SUIVANTS, SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RÉSEAU NATIONAL BITUMÉ, DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE CI-DESSUS DÉSIGNÉE EST PRIÉE DE PRENDRE ATTACHE AVEC LA STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHÉS PUBLICS DE LA PRÉFECTURE DE YAGOUA. PAR AILLEURS, LES RESPONSABLES DES ENTREPRISES NON RETENUES SONT PRIÉS DE PASSER RETIRER LEURS OFFRES DANS UN DÉLAI DE QUINZE (15) JOURS. PASSÉ CE DÉLAI, CES OFFRES SERONT PUREMENT ET SIMPLEMENT DÉTRUITES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du département du Mayo-Danay, autorité contractante communique :

Les **ETS NASSARA, BP 158 YAGOUA**, soumissionnaire des projets inscrits dans le cadre du budget fonds routier de l'exercice 2018 et suivants, sont déclarés adjudicataires du marché relatif aux **travaux de cantonnement sur certains tronçons de routes du réseau national bitumé, dans la commune de KALFOU**, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Le Directeur Général de l'entreprise ci-dessus désignée est priée de prendre attache avec la structure interne de gestion administrative des marchés publics de la Préfecture de Yagoua.

Par ailleurs, les responsables des entreprises non retenues sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de **quinze (15) jours**. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAGOUA le 23 Novembre 2018

Le PRÉFET

**MALIKI OUMARA**

## PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE : LES CIPD, BP MARQUA, SOUMISSIONNAIRE DES PROJETS INSCRITS DANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2018, SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE À BARKAYA, ARRONDISSEMENT DE KAIKAI, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE CI-DESSUS DÉSIGNÉE EST PRIÉE DE PRENDRE ATTACHE AVEC LA STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHÉS PUBLICS DE LA PRÉFECTURE DE YAGOUA. PAR AILLEURS, LES RESPONSABLES DES ENTREPRISES NON RETENUES SONT PRIÉS DE PASSER RETIRER LEURS OFFRES DANS UN DÉLAI DE QUINZE (15) JOURS. PASSÉ CE DÉLAI, CES OFFRES SERONT PUREMENT ET SIMPLEMENT DÉTRUITES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du département du Mayo-Danay, autorité contractante communique :

Les **CIPD, BP MARQUA**, soumissionnaire des projets inscrits dans le cadre du budget d'investissement public de l'exercice 2018, sont déclarés adjudicataires du marché relatif aux **travaux de construction d'un** centre préscolaire communautaire à BARKAYA, arrondissement de KAIKAI, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Le Directeur Général de l'entreprise ci-dessus désignée est priée de prendre attache avec la structure interne de gestion administrative des marchés publics de la Préfecture de Yagoua.

Par ailleurs, les responsables des entreprises non retenues sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de **quinze (15) jours**. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAGOUA le 23 Novembre 2018

Le PRÉFET

**MALIKI OUMARA**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 384 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/12/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 74/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 14/09/ 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BIP MINTP (EXERCICES 2018 ET SUIVANTS) IMPUTATION: 52 36 467 03 33 00 20 2250 ;**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018;

**Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;

**Vu** le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**Vu** le Décret n° 2018/461 du 17 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

**Vu** le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

**Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu** le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

**Vu** la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;

**Vu** la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

**Vu** la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

**Vu** L'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Restreint N° 74/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 du 14/09/ 2018 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route : Carrefour BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; Carrefour MANTOUM I-MANTOUM II et INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23 km) dans le Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Financement: BIP MINTP (Exercices 2018 et suivants). Imputation: 52 36 467 03 33 00 20 2250 ;

**Vu** L'offre du soumissionnaire ;

**Vu** le Procès-Verbal N° 110/PV/CMPM-TI/MINTP/2018 du 01 Novembre 2018 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

**Vu** la Lettre de notification du 01 Novembre 2018 de la proposition d'attribution du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.

**DECIDE:**

**Article 1:** Le Groupement du Bureau d'Etudes Techniques dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route : Carrefour BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; Carrefour MANTOUM

I-MANTOUM II et INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23 km) dans le Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Numéro du Lot	Intitulé de la prestation	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Corrigés en FCFA	Note Finale	Rang	Observations
Lot 1/CE	Contrôle technique et surveillance des travaux de réhabilitation de la route : carrefour Bantoum II-Nemma-Nigéria ; carrefour Mantoum I-Mantoum II et Inter RN4 (Kinding Ndé)-Bantoum-Yaka (23 km).	<b>Groupement GENERAL ENGINEERING SARL-INTEGC SARL</b> BP : 11088 Yaoundé Tél. : 222 22 02 16/ 699 924 895	18 000 005	90,90	1 <sup>er</sup>	Offre la mieux disante. Délai d'exécution : 07 mois

**Article 2** Le mandataire dudit Groupement du Bureau d'Etudes Techniques est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

**Article 3** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Décembre 2018

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE D'OBALA

**DECISION N°005/C/COB/ CIPM/ 2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/COB/CIPM/2018 DU 05 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'OBALALE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA, COMMUNIQUE,**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30<sup>e</sup> décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu**
- Vu** la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

- Vu** l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;
- Vu** l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;
- Vu** l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu** La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu** La demande de cotation n°001/DC/COB/CIPM/2018 du 05 septembre 2018 pour la fourniture de matériel didactique ou paquet minimum à la Commune d'Obala.

OBALA le 3 Décembre 2018

Le MAIRE

**EDIBA SIMON PIERRE**

## **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**– Le soumissionnaire, **LES ETS OL ET FILS BUSINESS, BP: 103 Obala, tél : 677 81 77 13** est retenu pour la fourniture du matériel didactique ou paquet minimum à la Commune d'Obala pour un montant de TTC en **Francs CFA de 12 102 325 (douze millions cent deux mille trois cent vingt-cinq)**, pour un **déla**

**de livraison de 15 (quinze) jours calendaires.**

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**DECISION N°0517/CSPH/DAC/SMIM/BMAR DU 12 DECEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE CFAO TECHNOLOGIES DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CSPH.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** la Constitution ;

**Vu** le Décret n°98/165 du 26 août 1998 portant réorganisation de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret n°2017/599 du 11 décembre 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures ;

**Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** la Demande de Cotation n°06/18/DC/CSPH/CIPM du 07 novembre 2018, relative à la réalisation des prestations de maintenance des ascenseurs de l'immeuble siège de la CSPH ;

**Vu** la correspondance de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CSPH du 04 décembre 2018 relative aux résultats de l'analyse des offres de la Demande de Cotation susmentionnée et à la proposition d'attribution de la Lettre Commande y afférentes ;

## DECIDE:

**Article 1<sup>er</sup>** : Est attribuée à la société **CFAO TECHNOLOGIES BP : 12937 Douala**, la Lettre Commande relative à la réalisation des prestations de maintenance des ascenseurs de l'immeuble siège de la CSPH, objet de la Demande de Cotation n°06/18/DC/CSPH/CIPM du 07 novembre 2018 suscitée.

## **Article 2 : Montant du Marché**

Montant HTVA: 37.735.836 FCFA

Montant TTC: 44.999.984 FCFA

**Article 3** : Le délai d'exécution des prestations susvisées est fixé à trente six (36) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer lesdites prestations.

**Article 4** : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

YAOUNDE le 12 Décembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OKIE JOHNSON NDOH**

## COMMUNE D'OKOLA

**DECISION MUNICIPALE N°00000068/DM/CO/J03.04/CAB/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COMMUNE OKOLA/CDPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **Le Maire de la Commune d'Okola ; Commandeur de l'Ordre National de la Valeur**

Vu la Constitution ;

Vu La loi N°92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail au Cameroun ;

Vu la Loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ; Vu la Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009, portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N077/ 91 du 19 juin 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes, et établissements communaux modifié par le Décret N° 90/1464 du 9 Novembre 1990 ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial, modifié par celui N°95/082 du 24 avril 1995 ;

Vu le décret N°82/100 du 03 mars 1982 modifiant le décret N°78/484 du 09 novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du Code de Travail ;

Vu l'Arrêté No 537 du 21 août 1952 portant création de la commune mixte rurale d'Okola et l'ensemble de ses textes modificatifs subséquents ;

Vu l'Arrêté No 0071/A/MINATD/DCTD du 1er novembre 2013 constatant l'élection du Maire et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre;

Vu La Décision Municipale N°00059/ DM / CO /J03.04/ CAB/2018 portant annulation de la Décision Municipale N° 00037/DM/CO/J03.04/CAB/2018 relative à l'annulation de l'avis de consultation N° 002/DC/COMMUNE

OKOLA/CDPM/2018 du 16 octobre 2018 pour l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires pour le compte des écoles primaires publique de la Commune d'okola ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des

Marchés de la Lékié Lettre formulée par Lettre N°0504/C/MINMAP/DRC/DDDL/CDPM/2018. Considérant les nécessités de service.

**DECIDE: Article 1er :** Est pour compter de la date de désigné attributaire de la Demande de Okola/CDPM/2018 du 16 octobre 2018, signature de la présente décision, Cotation N°002/DC/COMMUNE pour l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires pour le compte des Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, l'entreprise LA PIERRE, Tél : 677 58 36 80, pour un montant TTC de onze millions quatre cent neuf mille cent soixante-dix-huit (11.409.178) francs CFA.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera/-

OKOLA le 12 Décembre 2018

Le MAIRE

**TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**ADDITIF N°011/J09/SAEF DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°012/DAO/CDPM/2018 DU 20 NOVEMBRE 2018, POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Pièces administratives</b> a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, <b>sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics</b> ; b) Pièce falsifiée (<b>la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux</b>).</p> <p><b>Offre technique</b> c) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » d) Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.</p> <p><b>Offre financière</b> e) Offre financière incomplète ; f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;</p> <p><b>Les principaux critères de qualification (Critères essentiels)</b> <b>Les critères essentiels seront évalués de manière binaire</b> (satisfaction ou non). a) Le Chiffre d'affaires de la non redevance en cours : au moins égal à 20.000.000 F CFA (<b>oui/non</b>) ; b) Présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 50.000.000 F CFA (<b>oui/non</b>) ; c) Attestation et rapport descriptif de visite du site signé du maître d'ouvrage avec photos (<b>oui ou non</b>) ; d) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (joindre facture) (<b>oui/non</b>) ; e) Planning des travaux expliqué (<b>oui/non</b>) ; f) Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (<b>oui/non</b>) ; g) La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (<b>oui/non</b>) ; h) L'expérience du personnel d'encadrement (<b>oui/non</b>).</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Une <b>attestation de solvabilité</b> d'un montant au moins égal à Neuf Cent Trente Cinq Mille (935. 000) Francs CFA délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;</p> <p><b>A-Critères essentiels</b></p> <p><b>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</b> Le Chiffre d'affaires de la non redevance en cours : au moins égal à 20.000.000 F CFA <b>sur 10 points</b> Présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000 F CFA <b>sur 10 points</b> Attestation et rapport descriptif de visite du site par le Soumissionnaire avec photos signée par le Maître d'Ouvrage <b>sur 5 points</b> Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (joindre facture) <b>sur 30 points</b> Planning des travaux expliqué ; <b>sur 5 points</b> Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux ; <b>sur 5 points</b> La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur ; <b>sur 5 points</b> L'expérience du personnel d'encadrement (<b>oui/non</b>) ; <b>sur 30 points</b></p>

*AKONOLINGA le 12 Décembre 2018*

*Le PRÉFET*

***BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger***

# LABORATOIRE NATIONAL VÉTÉRINAIRE

REMISE DES OFFRES AU LIEU DE : CHAQUE OFFRE RÉDIGÉE EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS EN SIX (06) EXEMPLAIRES DONT UN ORIGINAL ET CINQ (05) COPIES MARQUÉES COMME TELS, DEVRA PARVENIR AU LANAVET À GAROUA - BOKIÉ, AU PLUS TARD LE 13/12/2018 À 09 HEURES... LIRE PLUTÔT : CHAQUE OFFRE RÉDIGÉE EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS EN SIX (06) EXEMPLAIRES DONT L'ORIGINAL ET CINQ (05) COPIES MARQUÉES COMME TELS, DEVRA PARVENIR AU LANAVET À GAROUA - BOKIÉ, AU PLUS TARD LE 18/12/2018 À 09 HEURES. L'OUVERTURE DES OFFRES SE FERA EN UN SEUL TEMPS AU LANAVET SIS À BOKIÉ LE 13/12/2018 À 10 HEURES... LIRE PLUTÔT : L'OUVERTURE DES OFFRES SE FERA EN UN SEUL TEMPS AU LANAVET SIS À BOKIÉ LE 18/12/2018 À 10 HEURES... CRITERES ESSENTIELS

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels doit être déposée au siège du LANAVET au plus tard le <b>13/12/2018 à 09 heures</b>, heure locale, et revêtue de la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/LANAVET/CIPM/2018 du 23/11/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE 2019 DU LANAVET EN TROIS LOTS (en procédure d'urgence) Lot No. &lt;&lt; A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT &gt;&gt;</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Lire plutôt : Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au LANAVET à Garoua - Boklé, au plus tard le 18/12/2018 à 09 heures</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps au LANAVET sis à Bokié le <b>13/12/2018 à 10 heures</b>, dans la salle de réunion de la Commission interne de Passation des marchés de ladite entreprise, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre (un seul représentant par soumissionnaire).</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Lire plutôt : L'ouverture des offres se fera en un seul temps au LANAVET sis à Boklé le 18/12/2018 à 10 heures...</p>

## 3 Critères d'évaluation

### Au lieu de ...

Les offres seront évaluées suivant les critères ci-après :

#### 1 Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce du dossier administratif ou cas de non-conformité après 48 heures accordées pour la mise en conformité dudit dossier ;
2. Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
3. Offre soumise par tout intermédiaire (courtiers et agents généraux) ;
4. Capacité financière insuffisante sur la base des « états C4 et C11 » des exercices 2015, 2016 et 2017 certifiés par la direction du Ministère des Finances (chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années d'au moins 2 milliards FCFA) et des tableaux de bord 2015, 2016 et 2017 certifiés par un commissaire aux comptes ;
5. Note technique inférieure à 70% ;
6. Offre financière incomplète (absence d'un des éléments constitutifs de l'offre) ;
7. Absence de déclaration sur l'honneur du soumissionnaire qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années n'est pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP.

#### 2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées sur cent (100) points sur la base des critères et des sous-critères détaillés dans la grille d'évaluation. Lot No. 1 : Assurance maladie groupe, individuelle accident, frais de maternité et d'obsèques.

N° d'ordre	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	2
2	Nombre de contrats de montants supérieurs à 75 millions réalisés au cours des trois dernières années (2 points par contrats)	10
3	Références dans la gestion de risques similaires	10
4	Conventions signées avec les hôpitaux, pharmacie, opticiens, dentistes et laboratoires dans les dix Régions	20
5	Conventions signées avec des partenaires techniques à l'étranger	5
6	Carte biométrique	5
7	Justificatifs de représentativité dans les Régions (2 points par Région pour le Nord, le Centre, l'Ouest et l'Adamaoua et 1 point par Région pour le reste)	14
8	Couverture des engagements réglementés et marge de solvabilité 2016 et 2017	10
9	Modalités de gestion et délai de remboursement	10
10	Qualité de service : certification ISO 9001-2008 (4 points), 9001-2015 (10 points)	14

	100
--	-----

Lot No. 2 : Assurance automobile  
 Lot No.3 : Risques divers

N° d'ordre	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	2
2	Nombre de contrats de montants supérieurs à 50 millions réalisés au cours des trois dernières années (2 points par contrats)	14
3	Références du soumissionnaire dans la gestion des risques similaires au cours des cinq dernières années	15
4	Couverture des engagements réglementés et marge de solvabilité 2016 et 2017	15
5	Justificatifs de représentativité dans les Régions (1,5 point par Région pour le Nord, le Centre, l'Ouest et l'Adamaoua et 0,5 point par Région pour le reste)	9
6	Qualité de service : certification ISO 9001-2008 (5 points), 9001-2015 (10 points)	15
7	Preuve de traité de réassurance dans la branche en cours de validité	10
8	Modalités de gestion des risques et délai de remboursement	20
<b>Lire plutot</b>		
		100
N° d'ordre	Critères	Point
1	Présentation générale de l'offre	2
2	Références du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	15
3	Description détaillée des garanties offertes	12
4	Modalités de mise en jeu de la garantie	10
5	Représentativité territoriale	5



6	Couverture des engagements réglementés	16
7	Couverture de la marge de solvabilité	15
8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	12
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	8
10	Facilités accordées	5
	total	100

N° d'ordre	Critères	
1	Presentation générale de l'offre	Intercalaire en couleur
		Agencement des pièces suivant l'ordre du DAO
		Reliure en spirale
2	Références du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq dernières années	
2-a	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Références générales du soumissionnaire               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Chiffre d'affaires.</li> </ul> </li> </ul> $Ni = (GAi / GAmax) * Nmax$ <p>GAmax = Chiffre d'affaire le plus élevé</p> <p>Nmax = Note de la rubrique</p> <p>GAi = Chiffre d'affaires du prestataire i</p> <p>Ni = Note du prestataire i</p>	

2-b	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années</li> </ul> <p>o Chiffre d'affaires spécifique de la branche considérée (6 points)</p> $Ni = (CAi / CA_{max}) * N_{max}$ <p><math>GA_{ni} =</math> Ghiffre d'affaire le plus élevé</p> <p><math>N_{max} =</math> Note de la rubrique</p> <p><math>GA_i =</math> Ghiffre d'affaires du prestataire i</p> <p><math>N_i =</math> Note du prestataire i</p> <p>o Nombre de polices d'assurance émises dans la branche (6 points)</p> $Nb \geq 10 \Rightarrow 6$ $5 \leq Nb < 10 \Rightarrow 4$ $0 < Nb < 5 \Rightarrow 2$ $Nb = 0 \Rightarrow 0$ <p>(Pièces justificatives état G1, première et dernière page des contrats)</p>					
3	Description détaillée des garanties offertes	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="756 1283 976 1370">Compréhension des TDR et suggestions</td> </tr> <tr> <td data-bbox="756 1370 976 1458">Garanties et plafonds conformes au DAO</td> </tr> <tr> <td data-bbox="756 1458 976 1545">Exclusions et déchéances</td> </tr> <tr> <td data-bbox="756 1545 976 1630">Franchises</td> </tr> </table>	Compréhension des TDR et suggestions	Garanties et plafonds conformes au DAO	Exclusions et déchéances	Franchises
Compréhension des TDR et suggestions						
Garanties et plafonds conformes au DAO						
Exclusions et déchéances						
Franchises						
4	Modalités de mise en œuvre de la garantie	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="756 1630 976 1718">Délai de traitement</td> </tr> <tr> <td data-bbox="756 1718 976 1796">Modalités de paiement</td> </tr> </table>	Délai de traitement	Modalités de paiement		
Délai de traitement						
Modalités de paiement						

5	Représentativité territoriale :  Lot1 : Présence d'une agence et conventions signées avec les hôpitaux, pharmacies, opticiens, dentistes et laboratoires dans les Régions : 2 points pour le Nord, 1 pour le Centre, 1 pour l'Ouest et 1 pour l'Adamaoua  Lot 2 et 3 : Présence d'une agence dans les Régions ; 2 points pour le Nord, 1 pour le Centre, 1 pour l'Ouest et 1 pour l'Adamaoua	
6		. Cer>110  . 100=<Cer=<110  . 90-<Cer<100  . Cer<90
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cer= taux de couverture des engagements réglementés</li> </ul> (voir état C4)		
7	Couverture de la marge de solvabilité	. Cms>110  . 100=<Cms=<110  . 90=<Cms<100  . Cms<90
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cms= taux de couverture de la marge de solvabilité</li> </ul> (voir état Cii)		

8	<p>Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des trois dernières années :</p> $N_i = (CRS_i / CRS) * N_{max}$ <p>CRS= moyenne de la Cadence de règlement des sinistres la plus élevée au cours de la période</p> <p>Nmax=Note de la rubrique</p> <p>CRSi= moyenne de la Cadence de règlement des sinistres du soumissionnaire i</p> <p>Ni= Note du prestataire i</p> <p>(voir état CIO.b tableau D)</p>	
9	<p>Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traités en cours de validité</li> <li>• Capacité du traité</li> </ul>
10	Facilités accordées	<p>Délai de paiement des primes</p> <p>Autres facilités accordées par la compagnie</p>
TOTAL		

GAROUA le 10 Décembre 2018

Le DIRECTEUR

**YAOUBA ABDOULAYE**

# ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

ADDITIF N°002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>l'ouverture des plis initialement prévue le lundi 10 décembre 2018 a été reportée au lundi 17 décembre 2018 à 15 heures précises dans la salle de conférence de ladite structure</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>l'ouverture des plis initialement prévue le lundi 10 décembre 2018 a été reportée au jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures précises dans la salle de conférence de ladite structure</p>

BINGUELA le 12 Décembre 2018

Le **DIRECTEUR**

**NKODO**

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 00002 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le dossier du présent appel d'offres peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Approvisionnements et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de Cent mille (120 000) F CFA non remboursable payable au <b>Service Financier et Comptable de l'APME</b>. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Téléx, Téléphone).</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Le dossier du présent appel d'offres peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Approvisionnements et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de Cent mille (120 000) F CFA non remboursable payable dans le <b>compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC</b>. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Téléx, Téléphone).</p>

YAOUNDE le 11 Décembre 2018

Le DIRECTEUR

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

# ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

ADDITIF N°002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>l'ouverture des plis initialement prévue le lundi 10 décembre 2018 a été reportée au lundi 17 décembre 2018 à 15 heures précises dans la salle de conférence de ladite structure</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>l'ouverture des plis initialement prévue le lundi 10 décembre 2018 a été reportée au jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures précises dans la salle de conférence de ladite structure.</p>

BINGUELA le 12 Décembre 2018

Le **DIRECTEUR**

**NKODO**

# ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

ADDITIF N°002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>l'ouverture des plis initialement prévue le lundi 10 décembre 2018 a été reportée au lundi 17 décembre 2018 à 15 heures précises dans la salle de conférence de ladite structure</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>l'ouverture des plis initialement prévue le lundi 10 décembre 2018 a été reportée au jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures précises dans la salle de conférence de ladite structure.</p>

BINGUELA le 12 Décembre 2018

Le **DIRECTEUR**

**NKODO**

# ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

ADDITIF N°002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>l'ouverture des plis initialement prévue le lundi 10 décembre 2018 a été reportée au lundi 17 décembre 2018 à 15 heures précises dans la salle de conférence de ladite structure</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>l'ouverture des plis initialement prévue le lundi 10 décembre 2018 a été reportée au jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures précises dans la salle de conférence de ladite structure.</p>

BINGUELA le 12 Décembre 2018

Le **DIRECTEUR**

**NKODO**

# ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

ADDITIF N°002/EPAB/D/DAF/SMAE/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>l'ouverture des plis initialement prévue le lundi 10 décembre 2018 a été reportée au lundi 17 décembre 2018 à 15 heures précises dans la salle de conférence de ladite structure.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>l'ouverture des plis initialement prévue le lundi 10 décembre 2018 a été reportée au jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures précises dans la salle de conférence de ladite structure.</p>

BINGUELA le 12 Décembre 2018

Le **DIRECTEUR**

**NKODO**

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : [pridesoft.arpmp.cm](http://pridesoft.arpmp.cm)  
✉ Email : [pridesoft@arpmp.cm](mailto:pridesoft@arpmp.cm)